

Pauvreté et précarité : une approche inspirée de l'intersectionnalité

par Etienne David-Bellemare et Nastassia Williams



Étude Pauvreté et précarité : une approche inspirée de l'intersectionnalité

Mise en contexte par l'équipe d'organisation communautaire

Depuis quelques années, au moyen de notre implication auprès de la communauté, nous constatons que le visage de la pauvreté n'est plus tout à fait le même. En effet, il n'est pas rare de voir des personnes et des familles qui sont en emploi avoir recours aux banques alimentaires parce qu'elles ne peuvent subvenir adéquatement à leurs besoins. Cette étude a été demandée pour dresser un portrait de la situation de notre territoire et explorer les récentes transformations socioéconomiques dans le but de comprendre le phénomène de la pauvreté.

Cette étude repose presque exclusivement sur une approche qualitative et non quantitative. Le but étant de connaître la situation de la pauvreté sur notre territoire et d'élaborer un portrait renouvelé des personnes en situation de pauvreté. De plus, pour cette étude, les chercheurs ont privilégié l'approche intersectionnelle. Cette approche permet une analyse des différentes situations problématiques qui se croisent au sein des groupes ciblés (ici des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité). En juxtaposant des facteurs de précarité, notamment immigration, femmes et mère monoparentale, il est possible de dresser un portrait beaucoup plus juste des difficultés avec lesquelles doivent composer les personnes en situation de pauvreté.¹ (Voir la page 13 de l'étude.)

Les chercheurs s'attardent autant à l'évolution des différentes causes structurelles à partir des transformations sociétales de la population qu'à des aspects du parcours de vie des personnes. Notons que la hausse des tarifs, l'augmentation du coût de la vie, la tarification des services publics et la précarisation de l'emploi contribuent à fragiliser la classe moyenne et encore plus les personnes vulnérables. Cependant, lorsqu'une personne a un réseau social bien établi, elle peut plus facilement s'en sortir.

Nous voulons informer le lecteur que les statistiques sont à titre d'indications seulement. Les données statistiques ne correspondent pas toujours à notre territoire d'intervention. Nous devons faire preuve de prudence dans l'analyse des chiffres, surtout lorsque qu'il est question de l'agglomération de Longueuil. Celle-ci comprend aussi Saint-Bruno, Boucherville ainsi que Vieux-Longueuil. Nous souhaitons que le lecteur s'intéresse plus particulièrement à la partie qualitative.

¹ Williams, N. David-Bellemare, E., Devis de recherche, p.3

L'équipe d'organisation communautaire a été associée à cette étude pour faciliter le processus de recherche. Les opinions et les recommandations représentent l'opinion des auteurs. Nous sommes conscients que beaucoup d'éléments ne sont pas de notre ressort, mais ils contribuent à une réflexion afin d'améliorer les conditions de vie et l'offre de service des organisations.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la partie qualitative comporte plusieurs éléments intéressants qui expliquent certaines particularités de la situation de la pauvreté sur notre territoire.

La partie qualitative a été réalisée en deux temps.

Dans un premier temps, deux groupes de discussions ont été organisés avec différents intervenants d'organismes qui travaillent auprès des populations vulnérables de notre territoire. Cela afin de bien saisir l'évaluation des besoins et des perspectives en termes d'intervention auprès des populations les plus vulnérables.

Dans un deuxième temps, les chercheurs ont rencontré des personnes qui vivent des situations de pauvreté. Ces personnes étaient soit des prestataires de l'aide sociale ; des retraités, des nouveaux arrivants ou des travailleurs précaires. Les témoignages recueillis permettaient d'obtenir des renseignements sur les différentes sources qui contribuent à la précarité et à la pauvreté. Autant les groupes de discussions que les entrevues individuelles portaient sur l'univers socioéconomique (hausse des tarifs), sur les logiques d'intervention dans les organismes que sur la mobilisation des personnes dans l'espace démocratique. (L'implication dans les organismes communautaires ou la participation au débat de société) L'étude démontre que la dimension économique est un facteur de précarité important et que les facteurs sociaux peuvent aussi y contribuer, comme l'état de santé physique ou mental, le milieu de vie, le rapport au travail, l'éducation ainsi que l'accessibilité aux services. (Voir la page 4 de l'étude.)

Cette étude vient confirmer certaines observations que nous entretenons. Le caractère d'une étude qualitative met l'accent sur les éléments « vécus » plutôt que sur les statistiques. La compréhension des phénomènes et des expériences vécues vient appuyer les données statistiques. À noter que les entrevues avec les personnes en situation de pauvreté sont certainement une valeur ajoutée à la compréhension de leur parcours de vie.

Remerciements

Cette étude, réalisée au printemps 2013, n'aurait pu aboutir sans le soutien de toutes les personnes et organismes qui ont accepté de consacrer temps et énergies à la réalisation de ce projet. Les auteurs tiennent tout d'abord à remercier Danièle Auclair, organisatrice communautaire au Centre de santé et de services sociaux Champlain—Charles-Le Moyne (CSSSCCLM), pour avoir piloté cette étude avec beaucoup de rigueur et d'enthousiasme. Qui plus est, sans la collaboration de l'équipe d'organisation communautaire du CSSSCCLM, nous n'aurions pu prendre le pouls de la réalité sociale avec laquelle nous devons composer. Nous en profitons pour souligner leur engagement soutenu à l'égard de l'amélioration des conditions de vie et du tissu social des personnes en situation de pauvreté et de précarité. Nous tenons aussi à souligner l'apport extraordinaire de Nadine-Geneviève Desjardins dans la correction du présent document.

Dans un deuxième temps, nous sommes extrêmement reconnaissants à l'égard des personnes intervenantes qui ont accepté de faire partie de nos groupes de discussion et de nous partager leurs connaissances du terrain. Les idées et les réflexions qu'elles et ils nous ont transmis ont grandement amélioré notre compréhension des dynamiques présentes au cœur du milieu communautaire. En ce sens, nous tenons à remercier les organismes suivants : Action dignité de Saint-Hubert, Association régionale autisme et TED de la Montérégie, Centre d'action bénévole de Saint-Hubert, Carrefour jeunesse emploi La Pinière de Brossard, Centre local d'emploi de Saint-Hubert, CLSC Samuel-de-Champlain, CLSC Saint-Hubert, Comité logement Rive-Sud, La Bouffe du Carrefour de Saint-Hubert, La Maison de la famille de Brossard, La Mosaïque, La Maison de la famille, La Parentr'aide de Saint-Hubert, La Maison de la famille Le Moyne, le programme d'aide aux jeunes mères L'Envol, Les greniers de Joseph, Le Pavillon Marguerite de Champlain, La Maison tournesol, Maison Internationale de la Rive-Sud.

Enfin, nous ne pourrions terminer ces remerciements sans mentionner la gentillesse avec laquelle nous avons été reçus par les personnes usagères dans les organismes communautaires. Les entrevues individuelles que nous avons réalisées nous ont permis de comprendre de manière concrète les difficultés avec lesquelles ces personnes doivent composer. Décrire sa propre situation sociale et économique à un inconnu n'est certainement pas toujours facile et demande souvent beaucoup de courage. Nous tenons encore une fois à les remercier pour leur participation à cette étude.

Table des matières

1. Présentation de l'étude	6
2. Le CSSS Champlain—Charles-Le Moyne.....	9
2.1. Territoire.....	10
2.2. Intervention.....	10
3. Méthodologie et approche.....	11
3.1. Collecte de données quantitatives et qualitatives	11
3.2. Approche « intersectionnelle ».....	13
3.2.1. Les facteurs de risque	14
• Femmes	
• Immigration et personnes racisées	
• Femmes immigrantes	
• Jeunes	
• Personnes âgées	
4. Pauvreté et précarité en emploi.....	23
4.1. Monde du travail.....	23
4.1.1. La détérioration du monde du travail	23
4.1.2. La situation au Québec	24
4.1.3. La précarité en emploi sur le territoire du CSSSCCLM	27
4.2. Augmentation du coût de la vie	28
4.2.1. Répondre aux besoins de base	28
4.2.2. Désengagement de l'État et tarification.....	37
5. Regards des intervenants et des usagers.....	42
5.1. Monde du travail.....	43
5.2. Augmentation du coût de la vie	48
5.3. Intervention, participation et mobilisation	55
6. Conclusion	59
7. Recommandations.....	61
8. Bibliographie.....	64

1. Présentation de l'étude²

Cette étude se penche sur une réalité socioéconomique émergente, dans le but d'élaborer un portrait renouvelé des personnes en situation de pauvreté sur le territoire du CSSS Champlain–Charles-Le Moyne (CSSSCCLM). Elle est le fruit d'une préoccupation grandissante des intervenants communautaires, par rapport à l'arrivée dans leurs organismes de nouvelles personnes usagères qui ne répondent pas aux caractéristiques et aux profils traditionnels associés à la pauvreté. En effet, de plus en plus de familles travailleuses ou de travailleurs précaires ont recours à des ressources communautaires et populaires afin de subvenir à leurs besoins. De plus, la présence grandissante de populations issues de l'immigration, provenant de cultures et de milieux socioéconomiques variés, est aussi un élément suscitant questionnements et curiosité. En somme, le visage de la pauvreté prend de nouvelles formes et celles-ci méritent une attention particulière afin de comprendre les transformations en cours et d'envisager l'avenir. Dans cet esprit, cette étude a été réalisée afin de mettre en lumière l'état actuel de la situation et d'outiller les acteurs concernés.

La pauvreté, au Québec et ailleurs, est un phénomène qui a été largement documenté autant sur le plan des origines que des conséquences. De manière générique, on définit la pauvreté comme « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaire pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société »³. Dès lors, on comprend qu'il s'agit d'une condition d'existence qui intègre une dimension économique et une autre à caractère social. La première, la plus visible et la mieux connue, implique « des manques qui empêchent entre autres de satisfaire les besoins essentiels, y compris l'accès aux services sociaux, de santé et d'éducation, l'alimentation et le logement, et ce, à l'aide d'un revenu suffisant, notamment d'un revenu d'emploi »⁴. La deuxième est plus implicite et concerne « plusieurs aspects de la vie d'une personne, comme son état de santé physique et mental, son milieu de vie, son rapport au travail, son éducation, sa situation comparée à celle de ses concitoyens ou sa participation à diverses activités »⁵.

Quant à la précarité, elle fait référence ici à un état dans lequel se trouve une personne qui n'a pas accès à un niveau de vie acceptable en raison de l'instabilité de son emploi, de sa faible rémunération ou de ses mauvaises conditions de travail. Cette situation génère un sentiment

² Au cours de la rédaction de ce rapport, les auteurs ont tenté au maximum d'employer des formes neutres en ce qui a trait au genre. Cependant, afin d'alléger le texte, nous utiliserons le masculin pour faire référence aux deux genres.

³ Gouvernement du Québec, *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, L.R.Q., chapitre L-7. [En ligne] http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/L_7/L7.html, (Page consultée le 4 septembre 2013).

⁴ Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, *Prendre la mesure de la pauvreté : Proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec*, Avis au ministre, [Sur Internet], www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/Avis_CEPE.pdf, p.17.

⁵ Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, *Idem*.

d'incertitude quant à l'avenir et peut se transformer en statut social. L'individu devient alors « un précaire »⁶.

Cette étude est divisée en trois grandes parties. La première partie est consacrée aux questions d'ordre socioéconomique qui touchent autant le Québec que le territoire du CSSSCCLM. Ainsi, nous analysons les transformations dans le monde du travail, le développement de la précarité en emploi, l'augmentation du coût de la vie et la tarification des services publics.

Dans la deuxième partie, basée sur une étude terrain incluant des entrevues individuelles et des groupes de discussion, nous abordons l'effet spécifique de ces transformations sur la population que sert le CSSSCCLM. Pour ce faire, nous avons fait appel aux témoignages et aux récits des intervenants et des usagers associés à plusieurs organismes communautaires. Bien entendu, notre échantillonnage n'a pu intégrer l'ensemble des personnes en situation de pauvreté et de précarité. L'échantillonnage permet tout de même de déceler certaines tendances. Tout au long de cette étude, nous accordons une attention particulière à l'impact spécifique de cette nouvelle réalité sur les femmes, les immigrants et certains groupes d'âge.

Enfin, toujours à partir des données qualitatives que nous avons recueillies, la dernière partie de cette étude est consacrée à la vie communautaire et à la mobilisation des collectivités. Ces éléments ont été intégrés dans le but de faire la lumière sur la capacité et la volonté des individus et des groupes sociaux à transformer leurs conditions socioéconomiques.

De manière générale, nous avons étudié en amont l'évolution de la pauvreté en nous attardant à différentes causes structurelles, que nous insérons dans les transformations générales que vit la société québécoise depuis les vingt dernières années. Si nous avons procédé de cette façon, c'est précisément pour démontrer que la volonté de tendre vers l'élimination de la pauvreté, et non uniquement la gestion de ses symptômes, devrait nous conduire à soulever certains problèmes socioéconomiques dans une perspective globale.

À l'aide de ce portrait, nous faisons le postulat que la récession économique et l'augmentation de la précarité en emploi, l'introduction progressive des principes d'utilisateurs-payeurs dans les services publics ainsi que la faible intervention de l'État en matière de réduction des inégalités se traduisent par un mouvement général de paupérisation qui touche plus particulièrement les femmes, les personnes issues de l'immigration et certains groupes d'âge. En définitive, nous estimons que ces réflexions générales permettent d'engager des discussions collectives au sujet des facteurs qui maintiennent ou renforcent le phénomène de

⁶ Bernier, Jean, *Intervention lors de la journée de réflexion organisée par le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale le 7 février 2012.*

la pauvreté au Québec. En effet, puisqu'il est souvent question d'autonomisation et d'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de pauvreté, nous devons questionner la capacité d'intégration de la société dans laquelle nous vivons⁷.

⁷ St-Germain, L., *Regards sur les approches de pauvreté et d'intervention (1^{re} partie)*, Revue vie économique, vol.2, no1, [Sur Internet] http://www.centersa.qc.ca/pdf/RVE_vol2_no1_St-Germain.pdf, p.8.

2. Le CSSS Champlain—Charles-Le Moyne

Les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) sont des établissements nés en 2004 de la fusion des Centres locaux de services communautaires (CLSC), des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et des centres hospitaliers (CH)⁸. Ils sont régis par *la Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q.S-4.2). Ceux-ci visent « le maintien et l'amélioration de la capacité physique, psychique et sociale des personnes, d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie »⁹. Cette mission se détaille en trois composantes principales :

- la prestation de services de santé allant de la prévention aux services d'hébergement en passant par la réadaptation;
- la coordination des services offerts par l'ensemble des intervenants exerçant dans le territoire local;
- l'offre de services hospitaliers généraux et spécialisés (urgence, services ambulatoires, spécialités médicales locales et plateaux diagnostiques de base)¹⁰.

Afin d'atteindre ces objectifs, un CSSS mise sur la prévention et la promotion de la santé, une action concentrée sur les déterminants sociaux de la santé et sur le développement des communautés¹¹. La collaboration avec les autres acteurs du milieu, notamment avec le secteur communautaire, est privilégiée en vue d'atteindre les objectifs précités¹². Cette stratégie s'inscrit dans une logique propre à l'intervention en santé publique. En mettant de l'avant une action concertée sur les déterminants sociaux de la santé qui incluent les inégalités socioéconomiques, le CSSS réaffirme la dimension collective de la santé et l'importance de l'environnement social et politique¹³. L'institution privilégie les déterminants suivants : l'éducation, l'accès au transport, le logement, la pauvreté, l'aménagement urbain, l'environnement physique et social ainsi que les saines habitudes de vie¹⁴.

La présente étude s'inscrit dans une démarche de compréhension et de définition de certains déterminants sociaux de la santé. Elle vise plus particulièrement la question de la pauvreté et du travail tout en abordant l'accès aux différentes ressources nécessaires à la pleine participation à la communauté.

⁸Santé Montérégie, Les CSSS de la Montérégie, [En ligne], http://www.santemonteregie.qc.ca/agence/apropos/csss.fr.html#UWS_WRnET0g, (Page consultée le 2 avril 2013).

⁹ Auclair, D, Gélinas, M, P, Legros, *Cadre de pratiques en organisation communautaire*, Centre de santé et de services sociaux Champlain—Charles-Le Moyne, 2012, p. 8.

¹⁰ Santé Montérégie, *op cit*.

¹¹ Auclair, D, Gélinas, M, P, Legros, *op. cit*, p. 8.

¹² *Idem*.

¹³ Auclair, D, Gélinas, M, P, Legros, *op cit*, p. 30.

¹⁴ *Idem*.

2.1. Territoire

Le territoire du CSSSCCLM inclut les villes de Brossard et de Saint-Lambert, les arrondissements Greenfield Park et Saint-Hubert ainsi que le secteur Le Moyne dans le Vieux-Longueuil. C'est un territoire diversifié en termes de catégories d'âges, de niveaux de scolarité, de revenus et d'origines ethnoculturelles. S'il existe d'importants écarts d'un milieu de vie à l'autre, nous pouvons dire que, dans l'ensemble, les résidents du territoire sont légèrement plus favorisés économiquement, plus scolarisés et âgés que la moyenne provinciale¹⁵. Cependant, en comparaison avec la Montérégie, « le Réseau local de services (RLS) de Champlain présente un profil socioéconomique un peu moins avantageux que celui de la région. [...] le RLS de Champlain compte proportionnellement plus de personnes vivant sous le seuil de faible revenu (16 % c 12,5 % en 2005), mais moins d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale (4,8 % c 5,5 % en 2009). »¹⁶. Cette donnée laisse croire que la proportion de travailleurs pauvres sur ce territoire est plus élevée que dans l'ensemble de la région, ajoutant à la pertinence de faire de cet élément la pierre d'assise de cette étude.

2.2. Intervention

L'approche du CSSSCCLM, conformément à l'orientation privilégiée historiquement par les CLSC, fait appel à l'organisation communautaire dans le cadre de ses stratégies, notamment en santé publique. Cette stratégie « désigne une forme de support organisationnel ou professionnel qui consiste à sensibiliser, à structurer et à organiser un milieu pour que celui-ci apporte une solution collective à un problème lui-même perçu comme collectif. Elle mise sur la capacité des collectivités à se prendre en charge, [...] elle repose sur le principe que des solutions collectives doivent être apportées aux problèmes dans leurs dimensions sociale et collective »¹⁷. Par conséquent, l'approche du CSSS au sujet des enjeux de santé publique se fait sur la base de services dirigés vers l'individu et intègre parallèlement un volet communautaire. Ce volet repose sur l'action sociale, le développement local et des communautés, l'approche socioinstitutionnelle et l'approche sociocommunautaire. Dans cet esprit, nous souhaitons contribuer aux réflexions qui s'insèrent dans les diverses approches en organisation communautaire présentées précédemment. En définitive, ce rapport s'adresse en premier lieu aux organisateurs communautaires qui travaillent sur le territoire du CSSSCCLM, mais nous espérons que son contenu pourra être utilisé et diffusé dans le cadre d'initiatives similaires.

¹⁵Centre de santé et de services sociaux, *Profil de la population*, [En ligne], <http://www.santemonteregie.qc.ca/champlaincharleslemoyne/a-propos-csss/profil-population.fr.html>, (Page consultée le 8 avril 2013) et Conférence régionale des élus de Longueuil, *Portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale de l'agglomération de Longueuil : une analyse différenciée selon les sexes*, 2012, p. 9.

¹⁶ *Idem*.

¹⁷ Auclair, D, Gélinas, M, P, Legros, *op cit*, p.16.

3. Méthodologie et approche

3.1. Collecte de données quantitatives et qualitatives

La méthodologie employée dans cette étude repose sur l'utilisation de divers types de données quantitatives et qualitatives. Dans un premier temps, en plus de faire appel à plusieurs documents qui traitent de la situation socioéconomique québécoise, nous avons mis à contribution plusieurs rapports déjà produits par divers organismes communautaires ou publics sur le territoire du CSSSCCLM. Ces derniers proposent généralement des portraits statistiques de la réalité régionale. À ces éléments, nous avons ajouté le témoignage de plusieurs usagers et les réflexions des intervenants locaux. Au moyen des entrevues individuelles et des groupes de discussion, nous avons été en mesure d'obtenir des renseignements sur les transformations du marché de l'emploi, l'augmentation du coût de la vie et la tarification des services publics. En somme, ce volet qualitatif nous a permis de souligner certaines tendances significatives en ce qui a trait à l'évolution du phénomène de pauvreté et de précarité sur le territoire du CSSSCCLM.

Il est à noter qu'en raison de la disponibilité variable des données statistiques, nous utilisons à certains moments des données s'appuyant sur des portraits de l'agglomération de Longueuil, qui comprend les villes de Saint-Bruno-de-Montarville et de Boucherville, lesquelles n'appartiennent pas au territoire couvert par le CSSSCCLM. Ces deux villes, qui sont à la fois plus riches et plus homogènes culturellement, viennent légèrement influencer les données. Bien que ce paramètre vienne troubler l'exactitude du portrait fourni, nous considérons qu'il est tout de même possible de se fier au tableau fourni qui, dans l'ensemble, demeure représentatif du territoire couvert par le CSSSCCLM. De plus, la présence de ces villes dans les échantillons ne vient pas complètement fausser les données compte tenu de leur poids démographique limité.

En ce qui a trait à la partie qualitative de l'enquête, deux outils différents ont été utilisés et dirigés vers deux groupes distincts; les personnes intervenantes avec la population visée et les personnes usagères¹⁸. En ce qui concerne les personnes employées par les organismes

¹⁸ Dans l'étude, nous utiliserons le mot usager ou personne usagère pour faire référence aux individus qui vont chercher aide, soins et soutien dans les organismes communautaires et dans les centres de santé et de services sociaux (CLSC et autres). Une part de ces individus participe aussi à la vie démocratique de ces organisations. La façon de nommer ces gens fait l'objet de débats. Beaucoup parlent de clients, certains utilisent le mot usagers, membres, bénéficiaires ou participants. Une discussion avec différents intervenants laisse comprendre que le secteur de la santé a plus tendance à faire référence aux patients, aux clients ou aux bénéficiaires. Dans le milieu communautaire, on utilise souvent les termes participants, membres, usagers, et dans certains cas, clients. Ces différents termes (dont la liste n'est pas exhaustive) expriment des logiques d'intervention différentes. Nous aurions apprécié trouver un mot capable rendre compte de la complexité et de la diversité de l'approche communautaire tant en ce qui relève des choix des intervenants que des attentes des personnes vers qui l'intervention est dirigée. La relation n'est nécessairement unidirectionnelle (bien qu'elle puisse l'être), comme le laissent entendre les mots clients, usagers ou bénéficiaires. Malheureusement, vu la diversité des types de populations étudiées dans la

communautaires, nous avons mis sur pied trois groupes de discussion. L'utilisation de cette formule avait pour objectif de faire ressortir les grandes tendances présentes sur le territoire et d'éviter de se concentrer sur l'intervention spécifique de chaque organisme. Les personnes participantes étaient invitées, d'une part, à partager leurs analyses sur les nouveaux phénomènes liés à la pauvreté et, d'autre part, à identifier les défis que ceux-ci présentent dans le cadre de leur pratique. Les 18 intervenants qui ont participé au processus provenaient de divers secteurs d'activité afin de mettre en lumière les dynamiques communes à tous les groupes¹⁹. Nous avons aussi couvert tous les milieux de vie du territoire. Cependant, les organisations de Saint-Hubert sont légèrement surreprésentées dans le processus de collecte de données qualitatives.

La deuxième étape du processus correspond à une série d'entrevues semi-dirigées menées avec les usagers des organismes rencontrés dans la première phase. Dix personnes résidant sur le territoire du CSSSCCLM ont été sélectionnées pour répondre à des questions liées à : 1) leur situation socioéconomique 2) les organismes qu'ils fréquentent 3) leur propension à participer aux instances démocratiques des organismes communautaires 4) la mobilisation sociale et politique. Ces rencontres individuelles ont permis de mettre en lumière des parcours de vie singuliers et d'explorer des dynamiques propres à des groupes particuliers (femmes, jeunes, immigrants). Ces rencontres nous ont aussi offert l'occasion de réfléchir aux mécanismes facilitant une participation plus importante des usagers, ce qui pourrait représenter une piste de renforcement de l'intervention communautaire.

Malheureusement, cette méthode de sélection des participants a le désavantage de rejeter les personnes n'ayant pas de contacts avec les groupes communautaires. Elle a cependant l'avantage de faciliter la construction d'une relation de confiance entre les chercheurs et les personnes usagères. L'échantillon rassemblait des femmes et des hommes avec des situations d'emplois différentes, de groupes d'âges variés et aux origines ethnoculturelles diverses. L'objectif n'était pas que ce dernier soit représentatif de la population en situation de

présente étude, nous n'avons pas été en mesure de choisir un terme capable de refléter ces réalités. Nous nous sommes donc repliés sur le dénominateur commun de tous ces individus qu'est le fait d'utiliser des ressources communautaires ou de santé.

¹⁹ Voici la liste des groupes communautaires ayant participé aux groupes de discussion : Action dignité de Saint-Hubert, Association régionale autisme et TED de la Montérégie, Centre d'action bénévole de Saint-Hubert, Carrefour jeunesse emploi La Pinière de Brossard, Centre local d'emploi de Saint-Hubert, CLSC Samuel-de-Champlain, CLSC Saint-Hubert, Comité logement Rive-Sud, La Bouffe du Carrefour de Saint-Hubert, La Maison de la famille de Brossard, La Mosaïque, La Maison de la famille, La Parentr'aide de Saint-Hubert, La Maison de la famille Le Moyne, le programme d'aide aux jeunes mères L'Envol, Les greniers de Joseph, Le Pavillon Marguerite de Champlain et La Maison tournesol. Certains groupes n'ont pu être présents, mais certains de leurs usagers ont été intégrés au processus d'entrevue. C'est notamment le cas pour la Maison Internationale de la Rive-Sud.

pauvreté ou de précarité sur le territoire du CSSSCCLM. Néanmoins, nous estimons que les entretiens réalisés ont permis de toucher à tous les facteurs liés au phénomène étudié et d'infirmier ou de confirmer certaines tendances relevées dans le cadre de notre analyse documentaire.

En somme, cette méthodologie mixte a permis d'allier l'amplitude des données présentées par les recherches de type statistique à la précision et aux nuances fournies par le recueil des témoignages des acteurs présents sur le terrain.

3.2. Approche « intersectionnelle »

Une approche inspirée des théories de l'intersectionnalité²⁰ est utilisée afin d'obtenir un portrait de la situation socioéconomique du territoire du CSSSCCLM, mettant une emphase sur les profils des personnes les plus à risques. Celle-ci est utilisée dans différents types de recherche où il est possible de soulever une interaction entre les rapports de genre, de classe et d'ethnicité face aux inégalités et à la violence²¹. Elle fut largement et principalement utilisée au sein du mouvement féministe pour refléter les inégalités structurelles et politiques entre les femmes blanches et les femmes de couleur²². Elle fut aussi intégrée à la recherche sur les violences domestiques et sexuelles²³. L'idée est de rejeter le postulat selon lequel les différentes identités sociales (le fait d'être une femme, avoir une origine ethnoculturelle, etc.) seraient homogènes et ainsi rendre visibles les réalités de certains groupes qui sont tout particulièrement marginalisés par les recherches privilégiant des approches théoriques traditionnelles²⁴. Nous comprendrons donc, par exemple, qu'un écart important peut se creuser entre le vécu de deux femmes selon leurs origines culturelles respectives et leur classe sociale. Une femme blanche francophone en situation d'emploi atypique n'est pas confrontée aux mêmes difficultés qu'une femme immigrante provenant de l'Asie du Sud qui ne parle pas français. Bien que les deux soient considérées comme des « femmes précaires », elles le sont fort différemment. Sans chercher à décrire l'ensemble des parcours de vie possibles, l'approche intersectionnelle permet de construire des outils qui prennent en compte la diversité des vécus et les nuances propres à la problématique étudiée. L'avantage de cette perspective est qu'elle permet de dégager des pistes d'action globale qui visent soit à agir simultanément sur les différentes dimensions soulevées ou d'insister sur une des facettes en fonction de ce qui constitue l'obstacle le plus important à court et moyen terme.

²⁰ Cette approche fut développée en premier lieu grâce aux travaux d'intellectuels afro-américains puis reprise par des féministes noires américaines telles que Hooks (1981, 1984, 1990), Crenshaw (1991, 1994) et Collins (1993). Leur objectif était de décrire l'interaction entre les différentes identités sociales, principalement entre l'identité femme et l'identité afro-américaine. (Voir Harper 2012, pp. 1-4)

²¹ Harper, E, *Regards sur l'intersectionnalité*, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, Collection Études et analyses, no. 44, mai 2012, p. 1.

²² Hooks, Bell. *Ain't I a woman : Black women and feminism*. Boston, MA: South End Press, 1981.

²³ Crenshaw, Kimberle, *Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence Against Women of Color*, Stanford Law Review, vol. 43, no 6, 1991, pp. 1241-1299.

²⁴ Harper, E, *op cit.*, p. 1.

Ainsi, l'avantage fondamental de cette approche consiste à voir que, par exemple, la précarité dans le secteur de l'emploi, les coûts liés au logement ou le faible degré de scolarisation touche l'ensemble des personnes en situation de pauvreté, mais que certains groupes de personnes sont plus fragiles que d'autres et nécessitent une analyse spécifique. Il s'agit donc d'une approche à la fois holistique et spécifique. L'objectif ici n'est évidemment pas de nier ou de diminuer les problèmes affectant les hommes/blancs/d'âge moyen, mais de souligner l'importance de porter une attention toute particulière aux populations qui, par le fait de leur appartenance à certains groupes sociaux, sont plus à risque d'être frappés par la pauvreté et la précarité. Nous croyons que cette approche est d'autant plus pertinente puisque, parmi toutes les provinces du Canada, c'est au Québec que les écarts en termes de conditions de vie sont les plus prononcés, surtout en ce qui a trait aux femmes et aux groupes racisés²⁵. Le développement d'un tel cadre théorique permet sans contredit d'avoir un portrait beaucoup plus pointu des situations problématiques vécues sur le territoire du CSSSCCLM. Ainsi, les besoins en sont d'autant mieux ciblés. Nous considérons que ces trois éléments (genre, classe sociale, origine ethnoculturelle) constituent, dans le contexte de cette étude, des aspects centraux de la dynamique de la pauvreté et de la précarité.

3.2.1 Les facteurs de risque

Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi de nous concentrer sur trois facteurs de risque particuliers : le genre, l'origine ethnoculturelle et la tranche d'âge. Ces catégories nous permettent de mettre l'accent sur le fait que les femmes, les personnes immigrantes ou « racisées » (parfois dénommées « minorités visibles »)²⁶ ainsi que les jeunes et les aînés sont plus à risque d'être heurtés par les transformations économiques qui nous préoccupent. Nos critères produisent donc une légère inflexion sur le cadre d'analyse intersectionnel en ajoutant un axe basé sur l'appartenance à une tranche d'âge particulière. Nous ajouterons ici que, dans l'état actuel des choses, les individus qui combinent plusieurs de ces facteurs de risques sont d'autant plus fragiles compte tenu du dédoublement des obstacles à leur pleine participation que du monde du travail et de la société en général.

- **Femmes**

Les femmes doivent composer avec diverses contraintes structurelles qui contribuent à renforcer leur appauvrissement et leur isolement. La séparation traditionnelle des activités

²⁵ Bouchard, G, C, Taylor, *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*, Rapport de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Montréal, 2008, p. 226.

²⁶ Ce terme est utilisé pour faire référence aux groupes ethnoculturels victimes de racisme. Par exemple, les immigrants provenant de la France sont peu ou pas victimes de racisme, alors que les personnes d'origine arabe le sont fortement même s'ils sont établis au Québec depuis deux ou trois générations. Également, il nous permet d'intégrer, lorsque pertinent, le racisme que vivent les Autochtones du Québec.

domestiques a encore aujourd'hui une influence majeure sur la participation des femmes à la collectivité, tant en ce qui a trait à leur rôle dans la cellule familiale qu'à celui qu'elles ont en tant que travailleuses. Bien qu'elles aient massivement intégré le marché du travail et comblé l'écart quant au niveau de scolarisation²⁷, elles restent pour beaucoup cantonnées à des secteurs d'emploi historiquement réservés aux femmes tels que la santé et l'éducation²⁸. Les secteurs traditionnellement réservés aux femmes sont souvent moins bien rémunérés que ceux où l'on compte une majorité d'hommes. Cette séparation dans l'emploi se traduit par des écarts encore aujourd'hui significatifs dans les revenus. Nous voyons par exemple qu'en 2005, sur le territoire du CSSSCCLM, le revenu médian des femmes représentait 67 % de celui des hommes²⁹. Cette proportion est similaire aux taux observés ailleurs au Québec. De plus, les femmes consacrent en moyenne un nombre plus important d'heures aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants. C'est aussi généralement elles qui restent à la maison afin de soutenir un proche en perte d'autonomie. Cette proximité avec le foyer fait en sorte que les femmes sont plus nombreuses à occuper un poste à temps partiel ou à quitter leur emploi de façon permanente ou temporaire, lorsque les obligations familiales deviennent trop lourdes³⁰. Ces facteurs combinés font que les femmes sont plus nombreuses à être en situation de faible revenu.

La monoparentalité est aussi un phénomène qui touche en majeure partie les femmes. En 2006, bien que certains changements tendent à s'opérer, les femmes étaient 3 fois plus nombreuses que les hommes à être chef de famille monoparentale³¹. En 2006, la monoparentalité était la réalité de 21,5 % des ménages desservis par le CSSSCCLM³². Cette proportion s'élève au-dessus de 40 % dans certains des quartiers les plus défavorisés³³. Sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, le revenu familial médian³⁴ des mères monoparentales était de 39060 \$ en 2005, soit 60 % du revenu médian des familles recensées³⁵. Si la monoparentalité n'est pas toujours synonyme de pauvreté, elle est souvent liée à une précarité accrue et peut accentuer des difficultés financières. Finalement, nous ajouterons que les violences conjugales et sexuelles s'ajoutent aux situations problématiques que vivent les femmes. Des femmes de tous les milieux sociaux et économiques sont victimes

²⁷ Cool, J, *L'écart salarial entre les femmes et les hommes*, [En ligne], <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2010-30-f.htm>, (Page consultée le 26 juillet 2012).

²⁸ Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie, *Miser sur l'égalité des chances, pour combattre la pauvreté*, Avis sur la pauvreté des femmes du territoire de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, pp. 11-12.

²⁹ Statistique Canada, Recensement 2006. Fichier CO-1322 Tableau 1.

³⁰ Table de concertation des groupes de la Montérégie, *op cit*, p. 12.

³¹ Le Conseil de femmes, égalité et mouvement, *op cit*, p. 23.

³² Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Recensement 2006, [En ligne], <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/fiches-indicateur.fr.html#Recensement>, (Page consultée le 3 octobre 2013).

³³ Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, *Population : Portrait à l'échelle du CSSS, Projet Habitat*, [En ligne], <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/sante-environnementale/amenagement-territoire-cadre-bati/projet-habitat.fr.html>, (Page consultée le 1^{er} septembre 2013).

³⁴ Incluant les possibles aides gouvernementales et pensions alimentaires.

³⁵ Le Conseil de femmes, égalité et mouvement, *op cit*, p. 23.

de violence de la part de leur conjoint. Il n'est pas envisageable de dresser un lien direct entre la situation financière et l'expérience de violences. Cependant, « la pauvreté marginalise les femmes, ce qui les rend plus vulnérables face à la violence. De même, la violence amène les femmes à s'isoler, ce qui limite leurs possibilités et augmente la probabilité qu'elles se retrouvent dans une situation de pauvreté. »³⁶.

En somme, les femmes occupent et cumulent des emplois moins rémunérateurs, accordent plus de temps aux tâches domestiques, aux soins prodigués aux enfants ou aux membres de la famille en perte d'autonomie, vivent davantage la monoparentalité et sont largement plus susceptibles d'être touchées par les violences conjugales et sexuelles. Toutes ces considérations font qu'il est juste d'affirmer que le simple fait d'être une femme constitue un risque supplémentaire en ce qui a trait à la pauvreté et à la précarité.

[...] le simple fait d'être une femme constitue un risque supplémentaire en ce qui a trait à la pauvreté et à la précarité.

• Immigration et personnes racisées

Les immigrants, tout comme les personnes racisées, vivent différentes situations problématiques qui nous permettent d'affirmer que l'appartenance à un groupe ethnoculturel représente sans contredit un facteur de risque supplémentaire en ce qui a trait à la pauvreté et à la précarité. Dans le rapport de la Commission Bouchard-Taylor en 2008, un portrait précis des conditions dans lesquelles les immigrants et les personnes racisées évoluent au Québec a été produit afin de soutenir la réflexion sur les « accommodements raisonnables ». Les commissaires en sont arrivés à la conclusion que ces groupes doivent composer avec des contraintes importantes à l'intégration sociale et économique. La majorité des groupes ayant soumis des mémoires à la commission s'entendent sur l'existence de ces contraintes et insistent sur le fait que ces dernières ne sont pas universelles et ne s'appliquent pas de façon homogène. Elles peuvent nuire à l'obtention d'un emploi décent et à la pleine réalisation de ces individus dans la société. Le rapport cite entre autres :

Le délai d'adaptation, une résistance de la part des employeurs et des ordres professionnels à reconnaître la formation et l'expérience acquises à l'étranger, un problème de langue, les conditions trop sévères régissant l'accès aux métiers et aux professions réglementés, des profils de compétence qui ne correspondent pas aux besoins des employeurs, la concentration excessive des nouveaux arrivants dans la région de Montréal, la faiblesse des réseaux sociaux chez les immigrants, les barrières culturelles à l'embauche et enfin, des pratiques discriminatoires qui s'exercent surtout à l'endroit des groupes racisés

³⁶ Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie, *op cit*, p. 16.

(les immigrants venus d'Asie, du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Amérique latine).³⁷

Évidemment, ces obstacles sont modulés par plusieurs facteurs tels que la distance culturelle entre le pays d'origine et le Québec, le niveau de scolarisation, la connaissance des langues officielles, la période de temps qui s'est écoulée depuis l'arrivée, etc. Ils ont comme résultat une déqualification professionnelle et un déclassement social³⁸ qui sont des facteurs d'appauvrissement et d'isolement. À cet égard, la présence à Longueuil d'une immigration issue en grande partie des minorités visibles peut représenter un défi supplémentaire en ce qui a trait à l'intégration en emploi³⁹. Cette tendance est d'autant plus vraie à Brossard et à Saint-Hubert où, en 2006, plus de 60 % de l'immigration était racisée⁴⁰.

Dans l'ensemble du Québec, nous observons que les immigrants jonglent avec un taux de chômage trois fois supérieur à celui de la population québécoise en général, et ce, malgré un taux de scolarisation supérieur⁴¹. La population du CSSSCCLM n'échappe pas à cette tendance où le taux d'activité de la population immigrante de 15 ans et plus est de 58,7 %, ce qui est légèrement inférieur au taux des personnes nonimmigrantes (63,5 %) ⁴². La même population obtient en moyenne un revenu annuel de 30 388 \$ contre 35 937 \$ pour les non-immigrants de la même région⁴³. À noter que sans les travailleurs immigrants de Saint-Lambert (53 391 \$), cette moyenne tombe, toutes villes confondues, largement en dessous du 30 000 \$. De plus, la population immigrante de Saint-Lambert est largement moins visible (29,3 % de l'immigration appartient à une minorité visible) que celle des autres villes. On peut donc dire sans se tromper que les immigrants du territoire du CSSSCCLM vivent des conditions liées aux délais d'intégration, à la discrimination et au racisme qui ont des effets significatifs sur leur capacité à participer pleinement aux activités économiques et sociales de la région.

³⁷ Bouchard, G, C, Taylor, *op cit*, p. 225.

³⁸ *Ibid*, p. 229.

³⁹ Centraide, *Portrait de territoire, l'agglomération de Longueuil*, [sur Internet] http://www.centraide-mtl.org/fr/documents/4478/upload/documents/Agglomeration_de_Longueuil_2010-2011_FR.pdf, octobre 2010.

⁴⁰ Statistique Canada, *Recensement de 2006 : Immigration Territoire CSSSCCLM*, Équipe Surveillance de l'état de santé de la population, Direction de la Santé Publique, Montréal 2011, Tableau 9.

⁴¹ Bouchard Taylor, *op cit*, p. 225.

⁴² Statistique Canada, *Recensement de 2006 : Immigration Territoire CSSSCCLM*, Équipe Surveillance de l'état de santé de la population, Direction de la Santé Publique, Montréal 2011, Tableau 13. Il est à noter que le taux d'emploi n'est pas la mesure la plus précise pour évaluer l'accès à l'emploi puisqu'il inclut les personnes ne cherchant plus d'emploi. Les chômeurs sont donc dilués parmi différents types d'individus (personnes handicapées, personnes âgées, personnes ayant renoncé à l'emploi) sans distinction de la population active ou inactive.

⁴³ Statistique Canada, Recensement 2006.

- **Femmes immigrantes**

Les femmes immigrantes sont en moyenne plus scolarisées que l'ensemble des Québécoises. Cette affirmation s'applique en premier lieu aux jeunes femmes immigrées qui sont plus diplômées que leurs aînées (55 ans et plus) souvent peu scolarisées⁴⁴. Sur le territoire, elles sont 27 % à détenir un diplôme universitaire contre 17,6 % pour les femmes en général⁴⁵. Pourtant, elles présentent un taux de chômage plus élevé et vivent avec un revenu médian largement inférieur à celui des femmes québécoises et des hommes immigrants⁴⁶. Pour un diplôme équivalent, une femme immigrante gagnera annuellement 14 000 \$ de moins que les Canadiennes d'origine. De plus, à la suite de leur déqualification professionnelle, ces femmes concentrent une large part de leurs activités dans des secteurs où les revenus médians sont particulièrement bas, tous sous le seuil de faible revenu (hébergement et restauration, commerce au détail, le secteur manufacturier et les autres services)⁴⁷.

Celles-ci évoluent fréquemment dans des communautés où l'influence des rôles sexuels traditionnels est plus importante, ce qui peut contribuer à ralentir ou à freiner le processus de francisation et d'intégration en emploi. Les femmes immigrantes font face à un double défi : dans plusieurs cas, elles se trouvent déclassées tant par leur identité d'immigrante que par le fait qu'elles sont des femmes. S'ajoutent à cette double discrimination des stigmas spécifiques à certains groupes de femmes immigrantes et racisées en raison de la méconnaissance et de la méfiance de certaines pratiques culturelles et religieuses. La femme musulmane qui porte le voile est certainement parmi celles qui vivent le plus ce rejet, ce qui entraîne une déqualification professionnelle ainsi qu'une disqualification sociale⁴⁸. L'exclusion sociale et la dépendance économique rendent ces femmes plus fragiles dans les cas de violences conjugales⁴⁹, mais privent aussi la société toute entière de leur contribution.

- **Jeunes**

Les jeunes de 15-29 ans sont plus susceptibles que leurs aînés de vivre une situation de précarité en regard du fait qu'ils sont soit aux études ou dans un processus d'acquisition d'expérience où l'accès à l'emploi est souvent réduit. En ce qui a trait aux étudiants, ces derniers doivent régulièrement combiner de longues heures d'études à un nombre grandissant

⁴⁴ Conférence régionale des élus de Longueuil, *op cit*, p. 8.

⁴⁵ Statistique Canada, Recensement 2006.

⁴⁶ *Ibid*, p. 33.

⁴⁷ Pierre, M, « Les facteurs d'exclusion faisant obstacle= à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec : un état des lieux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol 17, no 2, 2005, p. 86.

⁴⁸ Bouchard Taylor, *op cit*, p. 229.

⁴⁹ *Ibid*, p. 229

d'heures de travail⁵⁰. De plus, depuis les années 60, on observe un vieillissement de la population étudiante causé par la hausse du taux de scolarisation universitaire. À l'heure actuelle, 10 % des étudiants ont plus de 30 ans⁵¹. Ce vieillissement fait aussi qu'il est de plus en plus courant de voir des jeunes combiner études, travail et parentalité. Le groupe des parents étudiants est grandissant au Québec. Il représente 20 % de la population étudiante de l'UQAM⁵² et 15 % à l'Université de Montréal⁵³. Ces étudiants, pour la grande majorité des étudiantes, sont généralement obligés de réduire les heures de travail afin d'être en mesure de compléter leurs études ou d'allonger les études afin de pouvoir subvenir aux besoins des enfants. Cette situation a pour effet de ralentir l'entrée en emploi et de maintenir ces parents dans une situation de précarité financière importante pendant de longues années⁵⁴.

En ce qui concerne les jeunes qui travaillent ou qui cherchent à travailler, le manque d'expérience ou de formation appropriée peut représenter un obstacle majeur. Les employeurs préfèrent souvent embaucher un travailleur avec plus d'années d'expérience qu'un jeune qu'ils devront former et sont de plus en plus exigeants en matière de compétences pour les nouveaux employés⁵⁵. Ces éléments peuvent expliquer en partie pourquoi les 15-24 ans ont un taux chômage plus élevé que celui de leurs aînés. En mars 2012, ils étaient 14,4 % au chômage contre 7,9 % pour la population active du Québec⁵⁶. Notons que les jeunes sont particulièrement sensibles aux fluctuations économiques et leur taux de chômage est souvent le premier à augmenter lors des cycles de crise ou de ralentissement économique⁵⁷. Fait intéressant, les jeunes femmes sont maintenant presque aussi actives que les hommes sur le marché du travail. Cependant, elles sont encore aujourd'hui davantage victimes de discrimination que les garçons, notamment sur le plan de la parentalité. Lors de l'arrivée des enfants, elles consacrent encore aujourd'hui beaucoup plus d'heures aux soins des enfants, ce qui peut constituer un frein supplémentaire à leur participation à l'emploi⁵⁸. De plus, selon le *Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, les jeunes qui décrochent des études doivent s'attendre à des conditions d'emploi difficiles. Cependant, parmi les jeunes qui abandonnent l'école avant l'obtention d'un

⁵⁰ Vézina, M., Cloutier, E., Stock, S., Lippel, K., Fortin, É., Delisle et autres, *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail – Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, Québec 2011, p. 7.

⁵¹ Gariépy, G., Guernier, G., *Connaître les parents-étudiants de l'UQAM : Réalités, besoins, ressources*, Groupe de travail sur la conciliation études/familles, Institut de recherche et d'études féministes, Services à la vie étudiante de l'UQAM, p. 14.

⁵² Comité de soutien aux parents étudiants, Documents, [En ligne], <http://cspeuqam.wordpress.com/>, (Page consultée le 5 avril 2013).

⁵³ Université de Montréal, Parents Étudiants, [En ligne], <http://www.etudes.umontreal.ca/services/parent-etudiant.html>, (Page consultée le 5 avril 2013).

⁵⁴ Gariépy, G., Guernier, G., *op cit*, p. 14.

⁵⁵ Institut de la Statistique du Québec, *Réalité des jeunes sur le marché du travail en 2005*, Québec, p. 27.

⁵⁶ Secrétariat de la Jeunesse, *Données générales sur la jeunesse*, [En ligne], <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/documentation/donnees-jeunesse.asp>, (Page consultée le 4 avril 2013).

⁵⁷ Institut de la Statistique du Québec, *op cit*, p. 27.

⁵⁸ Gariépy, G., Guernier, G. *op cit*, p. 14.

premier diplôme, les jeunes femmes sont dramatiquement désavantagées par rapport aux garçons, puisque les emplois qui les attendent sont beaucoup moins rémunérateurs⁵⁹. En somme, les jeunes font face à diverses contraintes liées à leur crédibilité aux yeux de l'employeur. L'aspect rassurant de cette variable est que cette période correspond généralement à une phase transitoire qui s'améliorera lors de l'obtention de quelques années d'expérience ou d'un diplôme.

[...] les jeunes femmes sont dramatiquement désavantagées par rapport aux garçons, puisque les emplois qui les attendent sont beaucoup moins rémunérateurs.

- **Personnes âgées**

Nous considérons que les personnes âgées présentent des facteurs de risques importants quant à l'appauvrissement et à la précarisation, en raison de la diminution des revenus et de l'isolement social causé par le départ à la retraite et le vieillissement. Beaucoup de travailleurs attendent avec enthousiasme cette période de la vie où il est enfin possible de prendre du temps pour soi. Beaucoup auront accumulé suffisamment de ressources pour vivre confortablement grâce à leurs cotisations aux caisses de retraite ou à l'épargne privée. Cependant, certains constateront avec angoisse que leur départ à la retraite sera synonyme d'insécurité. Selon l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), afin de mener un rythme de vie similaire à celui en vigueur avant la retraite, les travailleurs doivent prévoir approximativement 70 % des revenus gagnés en emploi⁶⁰. C'est ce qu'on appelle le taux de renouvellement. Il est acceptable d'avoir une baisse de revenus de 30 %, puisque certaines dépenses liées à l'emploi disparaissent simultanément (cotisations sociales, frais de déplacement, réduction des personnes à charge, etc.)⁶¹, ce qui fait qu'il est possible de conserver un niveau de vie similaire si suffisamment d'épargne a été prévue. Évidemment, cette donnée n'est pas applicable aux travailleurs qui gagnaient déjà des salaires à la limite des seuils de pauvreté.

⁵⁹ Gravel, R, Aubin, J-F, Cowell-Poitras, J, Daigneault, D, Toutant, M, *Avis, l'emploi pour lutter contre la pauvreté : les défis à relever*, Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 2013, p. 43.

⁶⁰ Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, *La situation financière des aînés*, octobre 2011, Montréal, p. 1.

⁶¹ *Idem*.

On remarque que le taux de faibles revenus chez les 65 ans et plus est en augmentation depuis 1996, passant de 4,6 % à 12,3 %⁶². Cette augmentation de la précarité financière et de l'appauvrissement des aînés se traduit à l'heure actuelle par un endettement croissant et dans certains cas, se solde par la faillite⁶³. Cet accroissement de l'endettement est particulièrement inquiétant considérant la relative stabilité des revenus des aînés . Il

On remarque que le taux de faibles revenus chez les 65 ans et plus est en augmentation depuis 1996, passant de 4,6 % à 12,3 %¹.

faut ajouter que cette tendance pourrait s'aggraver avec les transformations apportées aux différentes formules de cotisation pour les caisses de retraite. Les gouvernements et les employeurs ont fait dans les dernières années des efforts importants dans la promotion de solutions d'épargne pour la retraite, dont la responsabilité de la rentabilité incombe aux employés, entraînant des rendements inférieurs et plus risqués⁶⁴.

Sur le territoire du CSSSCCLM comme ailleurs au Québec, les projections laissent croire à une importante augmentation du poids démographique de la population de 65 ans et plus dans les prochaines décennies⁶⁵. Actuellement, on estime que dans l'agglomération de Longueuil, les hommes composent avec une réduction de 35 % des revenus après 65 ans alors que les femmes, manifestement plus précaires, perdent 41 % de leurs revenus⁶⁶. Dans les deux cas, cette perte de revenus est inférieure au taux de renouvellement recommandé, ce qui peut laisser croire qu'en moyenne les aînés du territoire vivent une situation d'appauvrissement. Dans le cas présent, les femmes n'atteignent même pas les taux de renouvellement les plus conservateurs (60 %). Cette situation est d'autant plus inquiétante que ces dernières se trouvent plus souvent que les hommes dans une situation d'isolement social, étant deux fois plus nombreuses que ces derniers à vivre seules⁶⁷. Bien sûr, ce type d'appauvrissement ne signifie pas dans tous les cas que les individus vivent une situation financièrement difficile. Cependant, il apparaît évident que les travailleurs et les travailleuses qui se trouvaient déjà dans une situation précaire en emploi peuvent aisément tomber sous les seuils de pauvreté et ceux qui avaient une situation moyenne, se trouver dans un état de précarité.

Sur le territoire du CSSSCCLM, il existe des écarts quant à la qualité de vie des aînés d'un milieu de vie à l'autre. Ces écarts suivent les tendances des autres indicateurs de pauvreté.

⁶² *Idem.*

⁶³ *Ibid*, p. 2.

⁶⁴ Institut de recherches et d'informations socioéconomiques, *op cit*, p. 1.

⁶⁵ Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, *Survol thématique Aînés de la Montérégie*, [En ligne], <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/portrait-type-territorial.fr.html>, (Page consultée le 3 octobre 2013).

⁶⁶ Le Conseil de femmes, égalité et mouvement, *op cit*, p. 29.

⁶⁷ Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie, *op cit*, p. 9.

Par exemple, si les femmes retraitées de Saint-Lambert s'en sortent en moyenne au-dessus du seuil de pauvreté, celles de Longueuil et de Brossard sont en moyenne sous le seuil⁶⁸. Ces dernières sont donc généralement beaucoup plus fragiles lorsque vient le temps de composer avec les transformations socioéconomiques. Ajoutons que les aînés immigrants, qui représentaient en 2006 le quart des aînés sur le territoire du CSSS⁶⁹ (et 38,7 % à Brossard), se trouvent eux aussi particulièrement défavorisés. En 2006, sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, ces derniers étaient 69 % à vivre sous le seuil de pauvreté et 42,2 % à ne connaître ni le français, ni l'anglais⁷⁰. En plus des phénomènes de discrimination, de déqualification et de dévalorisation découlant de leur statut d'immigrant, ces derniers vivent un isolement supplémentaire, notamment dans l'accès aux soins de santé et aux services sociaux propres au vieillissement. Dans certains cas, ils vivent des difficultés quant à la compréhension et à la connaissance des ressources disponibles, mais souffrent aussi des obstacles linguistiques et culturels qui découlent de la distance entre la société d'accueil et celle d'origine. Pour terminer, il va sans dire que les aînées immigrantes, comme leurs cadettes, composent avec trois facteurs de risque; leur âge, leur statut d'immigrante et leur genre. Leur condition économique est similaire à celle des aînées non immigrantes, mais significativement plus précaire que les aînés immigrants⁷¹.

Nous avons démontré dans la dernière section comment l'appartenance à certains groupes de la société pouvait représenter un facteur de risque en ce qui a trait à la précarité et à la pauvreté. Nous avons montré que les femmes, les immigrants, les jeunes, les aînés et à plus forte raison ceux et celles qui combinent ces statuts vivent des phénomènes qui expliquent leur surreprésentation chez les populations pauvres ou précaires. Qu'on pense aux rôles traditionnels, aux préjugés racistes ou à l'exclusion liée à l'âge, ces contraintes ont des effets plus ou moins grands selon les individus. Dans tous les cas, ces éléments influencent la capacité des personnes à participer pleinement à la vie en société, à affronter les transformations dans le monde du travail et à vivre avec l'effritement des politiques sociales.

[...] l'appartenance à certains groupes de la société pouvait représenter un facteur de risque en ce qui a trait à la précarité et à la pauvreté.

⁶⁸ Le Conseil de femmes, égalité et mouvement, *op cit*, p. 29.

⁶⁹ Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Recensement 2006 : Immigrants, [En ligne], <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/fiches-indicateur.fr.html#Recensement>, (Page consultée le 3 octobre 2013).

⁷⁰ ACCÉSSS, La réalité des aînés des communautés ethnoculturelles et les services de santé et sociaux à Longueuil, Longueuil, 2011, p. 2.

⁷¹ Beaudry-Godin, M, Profil sociodémographique des aînés issus de l'immigration de la CRÉ de l'Agglomération de Longueuil, Surveillance de l'état de santé de la population, Présentation faite pour le compte de l'Agence de la santé et des services sociaux, 14 avril 2011, p. 18.

4. Pauvreté et précarité en emploi

4.1 Monde du travail

4.1.1 La détérioration du monde de l'emploi

Comme nous le verrons dans les pages qui suivent, c'est à partir d'une compréhension des changements dans le monde du travail qu'il est possible de saisir le phénomène de la précarité en emploi. Autrement dit, l'un ne va pas sans l'autre. Le développement d'une analyse macroéconomique, politique et historique nous permet de saisir les mécanismes structurels qui conditionnent la situation problématique que nous devons gérer. .

Avant d'aborder les modifications que connaissent l'économie québécoise et le monde du travail, il importe de rappeler que le phénomène de la pauvreté économique dans l'agglomération de Longueuil a déjà été répertorié dans plusieurs études. En 2007, un document produit par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'agglomération de Longueuil dénombrait « 23 710 familles et personnes à faible revenu dans l'agglomération de Longueuil une augmentation de 6,5 % depuis 1999.⁷² » Sur la base du recensement sociodémographique de 2006, le territoire du CSSSCCLM comptait au total 190 070 personnes en situation de faible revenu⁷³. Enfin, entre 2005 et 2009, on constate que ce sont les familles comptant un couple avec un ou plusieurs enfants qui sont venues gonfler les rangs des familles à faible revenu, dont le total dans la CRÉ de l'agglomération de Longueuil s'élève dorénavant à 8,9 %⁷⁴. Préoccupantes en soi, ces données sont néanmoins insuffisantes pour cerner la problématique de la précarité en emploi, qu'on ne peut associer uniquement au niveau de revenu, mais également à une condition socioéconomique instable et insécurisante que l'on retrouve chez les travailleurs précaires. Qui plus est, cette étude se concentrera particulièrement sur la question des travailleurs qui se trouvent en situation de pauvreté, puisqu'il s'agit là d'un phénomène relativement récent qui a pour effet d'influencer la situation des organismes communautaires.

En résumé, lorsqu'il s'agit de soulever le thème de la précarité en emploi, nous faisons essentiellement référence aux formes d'emplois atypiques : contractuels, à temps partiel, occasionnels ou temporaires, autonomes, qui sont de plus en plus répandues dans plusieurs secteurs économiques et qui sont souvent synonymes de vulnérabilité sociale et économique. De plus, il faut garder en tête les cinq considérations suivantes qui caractérisent le statut d'emploi et les conditions de travail des « précaires » : A) accès plus difficile au système de protections sociales; B) très faible degré de représentation syndicale; C) absence presque

⁷² Huot, C., et Plante, J-P, *Profil socioéconomique de l'agglomération de Longueuil*, Conférence régionale des élus, 2007, p. 31.

⁷³ Centraide, *op cit*.

⁷⁴ Institut de la statistique du Québec, Bulletin statistique régional CRÉ-Longueuil, ISQ, 2012, p. 12.

complète d'avantages sociaux; D) rémunération qui fluctue en fonction des périodes d'emploi et de non-emploi F) risque plus élevé de maladies professionnelles⁷⁵.

À cela vient s'ajouter, bien souvent, la flexibilisation des horaires de travail qui représente un important facteur d'instabilité et une difficulté supplémentaire pour la conciliation de la vie professionnelle et des responsabilités familiales. Il va sans dire que, dans un contexte où une proportion significative des familles à faible revenu est monoparentale et qu'une majorité de femmes sont à la tête de celles-ci, ces obstacles les touchent particulièrement. Enfin, la répartition nonéquitable des activités domestiques entre les femmes et les hommes renforce le phénomène de précarisation chez les premières, puisqu'elle peut provoquer de l'épuisement professionnel, des pertes de revenu et d'occasions d'avancement professionnel⁷⁶.

4.1.2 La situation au Québec

Sur le plan des origines historiques, la question de la précarité en emploi au Québec doit se comprendre à partir des changements dans le marché du travail. Celui-ci est passé, depuis les trente dernières années, d'une relative sécurité d'emploi et d'une stabilité des conditions de travail, à l'augmentation fulgurante de nouveaux statuts d'emplois précaires et nontraditionnels. Alors que l'on pouvait, jusque dans les années 1980, envisager de travailler toute une vie pour un seul et même employeur et bénéficier annuellement d'améliorations sur le plan salarial et normatif, la situation s'est progressivement détériorée. En effet, une nouvelle configuration du monde du travail s'est alors développée en raison des facteurs économiques liés à : A) la concurrence internationale qui a affaibli certains secteurs (en particulier l'industrie manufacturière) et fait pression sur les salariés au Québec; B) la montée de l'industrie des services⁷⁷ (ex. : commerce de détail, soins de santé, hôtellerie et restauration, transport et entreposage) qui regroupe un bassin important de travailleurs précaires; C) l'émergence d'une économie du savoir axée sur les nouvelles technologies et les emplois spécialisés.

D'un point de vue politique, cette conjoncture a été alimentée par « le passage à un régime néolibéral reposant essentiellement sur quatre piliers : la libéralisation, la déréglementation, la privatisation et la réduction des politiques sociales⁷⁸ ». Dans cette optique, le gouvernement québécois a passablement ignoré ces dynamiques émergentes de relations de travail, en

⁷⁵ Ulysse, Pierre-Joseph, « Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi. Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France », *Lien social et politique*, no 61, 2009, pp. 82-83 et Bernier, Jean

⁷⁶ Secrétariat à la condition féminine, *Tâches familiales et rôles parentaux*, [sur Internet] <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=107#c69>, 2013.

⁷⁷ À ce sujet, voir l'évolution importante de ce secteur entre 1998 et 2011 :

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/ind_services/emploi_industrie.htm

⁷⁸ Noiseux, Y., « Travail atypique au Québec : les femmes au cœur de la dynamique de centrifugation de l'emploi, 1976-2007 », *Labour/Le Travail*, 67 (Printemps 2011), p. 95.

n'ajustant pas les paramètres juridiques propres à cette nouvelle réalité socioéconomique. Dès lors, ce sont les entreprises, dans une relation directe avec les travailleurs et de moins en moins assujetties à un cadre juridique contraignant qui ont bénéficié de ce laisser-faire étatique. On peut mentionner à cet égard que la *Loi sur les normes du travail* et le *Code du travail* n'ont subi aucune modification importante qui aurait pu avoir pour effet de répondre aux transformations du marché du travail au Québec.

Dans ce contexte, les travailleurs ont vu leur activité rémunératrice se transformer considérablement. Comme le souligne le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en citant à son tour Pierre-Joseph Ulysse :

Ce n'est un phénomène ni individuel, ni marginal, mais plutôt le résultat de grandes transformations de société du point de vue social, politique et économique. Le travailleur pauvre est d'abord un travailleur ayant des conditions d'emploi qui ne lui permettent pas de sortir de la pauvreté. Il partage de multiples caractéristiques avec l'ensemble des personnes pauvres : conditions de logement précaires, ressources matérielles insuffisantes, surendettement, peu de protection contre les risques sociaux, absence relative de participation sociale et économique. Des travailleurs à temps plein ont des difficultés à acquitter leurs factures (gaz, téléphone, électricité). Ils utilisent les banques alimentaires. Ils n'arrivent pas à payer régulièrement leur loyer ou à exécuter les prescriptions médicales⁷⁹.

Comme l'indiquait l'important rapport Bernier portant sur les protections sociales et le travail nontraditionnel publié en 2003, « la proportion des emplois atypiques dans l'emploi total au Québec est passée de 16,7 % en 1976 à 29,3 % en 1995. Elle oscille entre 37,1 % et 36,4 % entre 1997 et 2001⁸⁰. »

Plus récemment, on apprenait qu'en 2008 deux tranches d'âge étaient particulièrement frappées par cette précarité, qui atteignait 62,1 % chez les 15-24 ans et 45 % chez les 55 ans et plus⁸¹. Toutefois, ces tranches d'âge sont touchées par cette situation de manière différente. En effet, on retrouve chez les jeunes une grande concentration de personnes qui travaillent dans des emplois nonsyndiqués, surtout dans les secteurs des services et du commerce, alors que chez les travailleurs plus âgés, la dynamique de précarité s'exprime surtout pour la variation des rémunérations et l'occupation d'emplois saisonniers⁸². Il est

⁷⁹ Gravel, R., Aubin, J-F., Cowell-Poitras, J., Daigneault, D., Toutant, M., *op cit*, p. 17.

⁸⁰ Bernier, J., Vallée, G. et Jobin, C., *Synthèse du rapport final. Les besoins de protections sociales des personnes en situation de travail non traditionnelle*, Ministère du Travail, [sur Internet] <http://www.juristravail.uqam.ca/juristravail/berniersynthese.pdf>, p. 7.

⁸¹ Noiseux, Y., *Le travail atypique au Québec, les jeunes au cœur de la dynamique de précarisation par la centrifugation de l'emploi*, Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail (REMEST), 2012, vol 7, no 1, p. 36.

⁸² Vézina, M., Cloutier, E., Stock, S., Lippel, K., Fortin, É., Delisle et autres, *op cit*, p. 4.

important de souligner également que les nouveaux immigrants comptent parmi les personnes les plus touchées par le phénomène de la précarité en emploi⁸³.

En 2006, une étude qui touchait à la conjoncture économique québécoise stipulait que 17,5 % des emplois dans le secteur des services sont potentiellement menacés d'être délocalisés⁸⁴. Cette nouvelle réalité n'est pas sans conséquence, puisque le prétexte de la compétitivité internationale pousse bon nombre d'entreprises à exiger dorénavant de leurs employés qu'ils soient plus flexibles quant aux horaires de travail, à la sécurité d'emploi et en regard des salaires. Toutefois, entre 2005 et 2008, le nombre réel de délocalisations au Québec s'est élevé à 7175 emplois⁸⁵, ce qui est loin de constituer un phénomène massif et inévitable. C'est plutôt en raison de la peur de perdre son emploi, du discours d'austérité autour de la récente crise économique et de la crainte incarnée par la « mondialisation » qu'il faut déceler une rhétorique favorable aux concessions de la part des travailleurs. Qui plus est, cela ne peut qu'être renforcé par l'absence de protections sociales ou syndicales, à quoi s'ajoutent souvent un faible degré de scolarisation, un tissu familial et social défaillant, divers problèmes personnels, etc. Enfin, le rapport Bernier publié en 2003 insistait sur la question des disparités de traitement qui touchent les travailleurs en fonction de leur statut d'emploi.

Comme nous avons pu le constater, la composition du marché du travail au Québec n'a cessé d'évoluer depuis les 30 dernières années causant une insécurité toujours plus importante pour une masse considérable d'individus pourtant employés. En 2013, la situation est encore plus préoccupante, puisque quatre personnes sur dix se trouvent actuellement dans une situation de précarité en emploi⁸⁶. Enfin, à l'instar du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, il nous apparaît incontournable de souligner qu'en « 2009, plus de 900 000 personnes, soit un peu plus du quart de l'ensemble des travailleurs, gagnaient 12 \$ l'heure et moins » et que la majorité d'entre eux sont des femmes⁸⁷. À ce titre, il nous semble que la question du salaire minimum devrait être au cœur de nos réflexions sur les conditions d'appauvrissement des travailleurs au Québec.

Un dernier phénomène qui retient notre attention concerne la présence toujours plus imposante des agences de placement temporaire, qui ont vu leurs revenus passer , entre

⁸³ Ulysse P.J., *Intervention lors de la journée de réflexion organisée par le Comité consultatif le 7 février 2012.*

⁸⁴ Martin, P. et Trudeau, C., *L'impact des délocalisations sur l'emploi dans les services : estimations préliminaires pour le Québec, le Canada et les États-Unis*, Notes et analyses sur les États-Unis, no11, mars 2006, p. 9.

⁸⁵ Hurteau, P., *Mondialisation et délocalisations d'emplois*, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 2009, p. 18.

⁸⁶ Gravel, R, Aubin, J-F, Cowell-Poitras, J, Daigneault, D, Toutant, M, *op cit*, p. 4.

⁸⁷ *Idem*, pp. 3-4.

2001 et 2009, de 801 millions de dollars à près de 1,2 milliard⁸⁸. Celles-ci jouent un rôle d'intermédiaire entre les travailleurs et les entreprises, de telle sorte que les employeurs ont régulièrement recours à ce type de service afin d'avoir accès à une main-d'œuvre à bon marché (on observe un écart salarial de 40 % en 2003 par rapport aux emplois permanents⁸⁹) et disponible sur demande. L'objectif mis de l'avant est généralement de combler de manière ponctuelle des besoins sur une courte période de temps, mais « certains employeurs ont tendance à avoir recours à de telles agences pour diminuer leurs coûts de main-d'œuvre, substituer des emplois temporaires à des emplois permanents, contourner les lois du travail et éviter la syndicalisation⁹⁰».

4.1.3 La précarité en emploi sur le territoire du CSSSCCLM

Dans le cas du territoire du CSSSCCLM, force est de constater qu'un pourcentage très élevé de travailleurs œuvre dans l'industrie des services et l'industrie manufacturière. Dans cette optique, tout porte à croire que la situation problématique de la précarité est assez significative et que les formes d'emplois atypiques y prennent une place nonnégligeable. De plus, bien que le *profil socioéconomique* commandé par la CRÉ de l'agglomération de Longueuil en 2007 fasse état d'une réduction du taux de « dépendance sociale »⁹¹ (assurance-emploi et aidesociale), il n'en demeure pas moins que celui-ci ne fournit aucune indication sur les questions liées à la qualité et la sécurité d'emploi.

[...] force est de constater qu'un pourcentage très élevé de travailleurs œuvre dans l'industrie des services et l'industrie manufacturière.

Une étude récente qui dresse un portrait de la Montérégie faisait état du fait que l'industrie manufacturière constituait, en 2009, 21,1 % de l'activité économique régionale, ce qui en fait un des principaux fournisseurs d'emplois⁹². Néanmoins, il faut noter une baisse de 4,5 % du nombre total d'emplois dans ce secteur entre 2004 et 2008, faisant passer la masse des travailleurs de ce domaine de 91 477 à 85 378⁹³. Comme le confirme à cet égard le plan d'Emploi-Québec 2010-2011 pour la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, le secteur manufacturier, très sensible aux fluctuations financières et à la réduction des exportations, a été le plus touché par la récession économique⁹⁴.

⁸⁸ Gravel, R, Aubin, J-F, Cowell-Poitras, J, Daigneault, D, Toutant, M, *op cit*, p. 24.

⁸⁹ *Idem*.

⁹⁰ Gravel, R, Aubin, J-F, Cowell-Poitras, J, Daigneault, D, Toutant, M, *op cit*, p. 25.

⁹¹ Huot, C., et Plante, J-P, *Ibid.*, p. 20.

⁹² Berselli, J., *Bulletin statistique régional, édition 2010, Montérégie*, Institut de la statistique du Québec, 2010, p. 17.

⁹³ *Idem*.

⁹⁴ Emploi-Québec, *Le marché du travail sur le territoire de la CRE de Longueuil*, [sur Internet] http://emploi.quebec.net/publications/pdf/16_admin_par20102011_CRE_Longueuil.pdf, 2011.

Pour ce qui est de l'industrie des services, elle est omniprésente sur le territoire de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil et représentait à elle seule 70 % du produit intérieur brut aux prix de base par industrie en 2009. Bien qu'il semble élevé à prime abord, ce pourcentage correspond à la moyenne québécoise. Ainsi, force est de constater que le territoire couvert par le CSSSCCLM s'inscrit dans une tendance généralisée au Québec et qu'en ce sens, il n'est pas exempté des problèmes liés à la précarité en emploi.

Enfin, on dénote également la présence d'au moins une dizaine d'agences de placement temporaire sur le territoire du CSSSCCLM, qui engagent probablement un nombre considérable de travailleurs précaires⁹⁵.

4.2 Augmentation du coût de la vie

L'augmentation du coût de la vie est un phénomène économique qui a généralement un effet d'appauvrissement sur la population lorsque les salaires n'augmentent pas en conséquence. Le coût de la vie, tel que nous l'entendons, est défini à la fois par le prix des biens de consommation privée et par le prix des biens et services offerts par l'État. Évidemment, l'augmentation de certains biens et services liés aux besoins fondamentaux tels que l'alimentation, un logement décent, la santé ou l'éducation, peut avoir un effet plus sévère en plus d'accroître les inégalités et l'exclusion. L'incapacité ou la difficulté partielle ou complète à répondre à l'un ou l'autre de ces besoins fondamentaux peut aussi devenir un obstacle à l'emploi. Dans la prochaine section, nous traiterons de cette situation problématique en détaillant les effets de deux types de hausses distinctes; celle des prix des denrées de base et celle des tarifs des services publics motivés par un désengagement progressif de l'État.

4.2.1 Répondre aux besoins de base

L'Indice des prix à la consommation (IPC) des dernières années n'affiche pas de hausse mirobolante. Dans la région métropolitaine de Montréal⁹⁶, ce dernier est passé de 110,3 à 120,4 entre 2007 et 2012 avec une année de référence en 2002⁹⁷. Cette augmentation est

⁹⁵ À notre connaissance, il n'y a pas de recension précise et officielle à ce jour. Cependant, une simple recherche sur un moteur de recherche Internet connu ou sur Canada.411 permet d'identifier au minimum une dizaine d'agences actives sur le territoire. Une connaissance plus poussée des activités de ces entreprises par les personnes intervenantes serait souhaitable.

⁹⁶ Statistique Canada et l'Institut statistique du Québec utilisent cette région pour les calculs de l'IPC. Elle englobe l'Île de Montréal, Laval et la Rive-Sud. Cette donnée n'est donc pas complètement en adéquation avec la réalité du territoire du CSSSCCLM mais donne un ordre de grandeur.

⁹⁷ L'Indice des prix à la consommation collige les prix d'un panier moyen de consommation de base. Il fait référence aux prix de l'alimentation, du logement, du transport, de la consommation usuelle, de l'habillement, des frais de santé et d'hygiène, etc. Si on parle d'une année de référence en 2002, cela veut dire qu'on considère que le panier de consommation était de 100 en 2002 et qu'il a augmenté depuis. Voir : Institut de la statistique du Québec, *Indice des prix à la consommation*, [En ligne], http://www.stat.gouv.qc.ca/princ_indic/ipcgouva.htm, (Page consultée le 12 avril 2013).

somme toute relativement douce en comparaison avec l'inflation du tournant des années 1980, où ce dernier était de plus de 10 % par année. Comment peut-on expliquer dans ce cas que plusieurs organismes communautaires travaillant avec des personnes en situation de pauvreté parlent d'une augmentation du coût de la vie? Cette impression serait-elle un mirage? Nous pensons que non. Au contraire, nous constatons que cette impression est confirmée par deux éléments; l'écart entre la hausse des prix et la hausse des salaires, ainsi que la nature des produits qui augmentent.

L'augmentation de l'IPC, comme l'inflation, signifie qu'avec le même montant d'argent un individu peut acheter moins de denrées. Il s'agit donc d'une perte du pouvoir d'achat. Lorsqu'il y a un écart négatif entre l'augmentation des salaires et l'augmentation des prix du panier de denrées de base, on assiste à un appauvrissement généralisé des citoyens. Entre 2007 et 2011, le salaire médian⁹⁸ dans l'agglomération de Longueuil a augmenté de 1,9 %⁹⁹. Pour la même période, l'IPC pour la Région métropolitaine de Montréal a augmenté de 9,1 5%. Un tel écart produit évidemment un appauvrissement de la population qui, avec un revenu légèrement supérieur, doit payer beaucoup plus.

Dans ce contexte, les ménages à faible revenu qui allouent une part importante de leur budget à la satisfaction de leurs besoins de base tels que le logement, l'alimentation et le transport vivent évidemment cet écart plus difficilement. De plus, la mesure de l'IPC est un indicateur bien imparfait, puisqu'il tend à masquer l'évolution des prix du panier de biens et services essentiels de sorte que, malgré l'indexation des revenus et des transferts gouvernementaux, la hausse rapide des prix de certains biens et services essentiels fera en sorte que le pouvoir d'achat des ménages à faible revenu sera réduit¹⁰⁰. À l'heure actuelle, le prix de biens et services de base augmente beaucoup plus rapidement que les autres postes budgétaires et cette hausse n'est pas reflétée dans l'IPC. En résumé, l'écart entre l'augmentation médiane des salaires et l'augmentation des prix est donc encore plus importante pour les ménages qui consacrent une part importante de leurs revenus aux produits et services de base. Nous verrons notamment que les coûts du logement, de l'alimentation et du transport ont fait un bond quantitatif laissant moins de marge de manœuvre budgétaire aux travailleurs précaires ainsi qu'à toutes les personnes en situation de pauvreté.

⁹⁸ Une donnée médiane correspond à la donnée qui se situe au milieu d'un échantillon.

⁹⁹ Institut de la statistique du Québec, *Revenu d'emploi médian des travailleurs¹ de 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC et territoire équivalent² de la Montérégie, 2007-2011*, [En ligne], http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil16/societe/marche_trav/indicat/rev_trav_age_mrc16.htm, (Page consultée le 11 avril 2012).

¹⁰⁰ Dagenais, R, *Évaluation et atténuation des répercussions des hausses des tarifs d'électricité et de transport en commun sur les ménages à faible revenu : réflexions et propositions de la Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)*, [sur Internet], www.cclp.gouv.qc.ca/.../evaluation_hausses_tarifaires.pdf.

• Logement

Dans le cadre de la commission populaire itinérante sur le droit au logement, les commissaires du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) ont fait le tour des régions du Québec afin de relever les enjeux locaux liés à l'habitation. Ceux-ci se sont arrêtés à Longueuil le 21 novembre 2012¹⁰¹. Cette rencontre a été l'occasion pour les citoyens et les intervenants de la région de s'exprimer sur l'état du logement à Longueuil. Plusieurs problèmes ont été soulevés, notamment le manque de logements sociaux, la qualité déplorable des logements à prix abordables et, évidemment, l'augmentation générale du coût des loyers¹⁰². Jean-Claude Laporte et François Giguère, respectivement porte-parole du FRAPRU et du Comité de logement social de la Rive-Sud, font un portrait sombre du parc locatif de l'agglomération : « À Longueuil, non seulement, il manque de plus en plus de logements abordables, mais ceux qui restent et sont disponibles sont souvent peu accueillants. Au moins 9 % des espaces résidentiels à louer nécessitent d'importantes rénovations, certains étant même qualifiés d'insalubres. »¹⁰³.

Cette situation s'explique entre autres par le fait que l'agglomération de Longueuil est en voie de devenir la capitale du condominium. La Maison la Virevolte explique que « de 2003 à 2009, 30 % de toutes les conversions de logements locatifs en condominiums du Québec ont eu lieu sur le territoire de Longueuil où il n'existe toujours pas de moratoire. »¹⁰⁴. Cette « gentrification » entraîne des conséquences importantes. Elle provoque l'augmentation généralisée des prix, en particulier dans le domaine de l'alimentation, et renforce la pénurie de logements qui, à son tour, entraîne une augmentation des prix des logements. À cet effet, on notait qu'en 2012, malgré un taux d'inoccupation des appartements de type locatif relativement sain, l'accessibilité des logements était quant à elle en baisse. Effectivement, le taux « d'abordabilité »¹⁰⁵ est en constante baisse depuis 2001. À Longueuil, le loyer médian est passé de 518 \$ en 2001 à 651 \$ en 2010, ce qui représente une variation de 25,7 % sur 9

¹⁰¹ Commission populaire itinérante, *Accueil*, [En ligne], <http://commissionpopulairefrapru.org/>, (Page consultée le 28 mars 2013).

¹⁰² Commission populaire itinérante, *Un HLM, ça change pas une vie, ça aide à mieux vivre*, [En ligne], <http://commissionpopulairefrapru.org/?p=974>, (Page consultée le 13 avril 2013).

¹⁰³ Girard, G, *Trop de Condominiums, plus assez de logements locatifs*, [En ligne], <http://www.rivesudexpress.ca/Actualites/Nouvelles/2012-11-26/article-3128087/Longueuil%3A-trop-de-condominiums,-plus-assez-de-logements-locatifs/1>, (Page consultée le 13 avril 2013).

¹⁰⁴ Commission populaire itinérante, *op cit. Accueil*, [En ligne], <http://commissionpopulairefrapru.org/>.

¹⁰⁵ Le taux « d'abordabilité » est un indicateur développé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) afin d'évaluer l'accessibilité du marché locatif. Il repose sur la différence entre le revenu nécessaire pour un ménage locataire afin de payer le loyer médian sans y consacrer plus de 30 % de ses revenus et le revenu médian réel. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, consulter l'enquête sur les logements locatifs, RMR de Montréal, 2010.

ans¹⁰⁶. Tel que présenté précédemment, les revenus moyens sont loin d'augmenter à ce rythme.

Cet accroissement généralisé du prix des loyers et la réduction de l'accessibilité au logement décent désavantagent largement les femmes, les immigrants et les personnes âgées. « En 2006 sur le territoire de la Montérégie, 35 % des propriétaires et 52,9 % des locataires étaient des femmes. De plus, peu importe le type de ménage, 37,8 % des femmes consacrent 25 % ou

[...] 37,8 % des femmes consacrent 25 % ou plus de leur revenu pour se loger et 11,9 % d'entre elles y consacrent 50 % et plus [...].

plus de leur revenu pour se loger et 11,9 % d'entre elles y consacrent 50 % et plus, alors que respectivement 22,5 % et 6,7 % des hommes consacrent de telles proportions de leur revenu au logement. »¹⁰⁷. Selon Jean-Claude Laporte et François Giguère, les femmes et les familles monoparentales de Longueuil sont 59 % à dépenser plus de 50 % de leur salaire¹⁰⁸ pour s'offrir un toit¹⁰⁹.

En ce qui a trait à la situation spécifique du logement chez la population immigrante du territoire, on s'étonne de constater l'absence de données spécifiques. Néanmoins, on peut s'attendre à ce que la réalité des immigrants pour la province soit similaire à ce à quoi on assiste sur le territoire du CSSSCCLM. Au Québec, les ménages immigrants étaient 31 % à avoir des besoins impérieux de logement contre 22 % dans la population en général¹¹⁰, ce qui laisse penser que ces familles vivent une situation de logement plus difficile que les familles non immigrantes. Au Québec, ces dernières sont 62 % à être propriétaires de leur résidence alors que cette proportion se situe à 51 % chez les ménages immigrants¹¹¹. Cette statistique est cependant plus proche de la réalité lorsque détaillée selon les périodes d'arrivée au Québec. En effet, plus l'immigration est récente, moins les ménages sont propriétaires de leurs logements. Pour ceux arrivés après 2000, ils étaient seulement 16 % à avoir accès à la propriété¹¹². La situation des locataires est beaucoup plus ardue. Ils accordent une plus grande part de leurs revenus au loyer, beaucoup de cas de surpeuplement sont déclarés, les déménagements sont fréquents, etc.¹¹³. Selon Xavier Leloup,

¹⁰⁶ Communauté métropolitaine de Montréal, *Perspective Grand Montréal ; logement*, juin 2012, [Sur Internet], <http://cmm.qc.ca/documentation/periodiques/perspective-grand-montreal/>, p. 6.

¹⁰⁷ Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie, *op cit*, p. 12.

¹⁰⁸ Compte tenu des écarts observés plus tôt entre les revenus médians familiaux disponibles pour les femmes et pour les mères monoparentales et les autres ménages, tout porte à croire que la situation est tristement similaire sur le territoire du CSSSCCLM. En effet, les données quant aux écarts sont similaires sur le territoire de la Montérégie et sur le territoire visé par l'étude.

¹⁰⁹ Girard, G, *op cit*.

¹¹⁰ Front d'action populaire en réaménagement urbain, *Mythes et Réalités ; Immigration et logement au Québec*, Hiver 2012, [Sur Internet], <http://www.frapru.qc.ca/spip.php?article885>, p. 3.

¹¹¹ *Ibid*, p. 11.

¹¹² *Idem*.

¹¹³ *Ibid*, p. 4.

« [...] les immigrants récents connaissent souvent moins bien les conditions du marché, le niveau moyen de confort auquel ils peuvent s'attendre, les législations et les pratiques coutumières qui entourent l'accès au logement. Ces difficultés peuvent être accentuées par une connaissance insuffisante de la langue du nouveau pays et par des phénomènes de discrimination, individuels ou systémiques, dont ils peuvent être les victimes sur le marché du logement. »¹¹⁴

Les ménages immigrants récents sont donc à la fois victimes de leur méconnaissance des lois et des coutumes en vigueur au Québec, mais aussi de toutes sortes d'abus résultant du racisme et de l'intolérance de certains propriétaires. Ajoutons qu'ils sont magistralement plus nombreux que la population non immigrante à accorder une portion supérieure à 30 % de leurs revenus au logement. En 2006, 50 % des ménages québécois originaires du Maghreb et du Moyen Orient étaient dans une telle situation contre 45 % pour ceux de l'Europe de l'Est, 44 % pour l'Afrique subsaharienne, 42 % pour les latino-américains, 42 % pour les ménages originaires de l'Asie et 40 % pour les Antillais¹¹⁵. Tout comme pour l'accès à la propriété, cette proportion s'améliore en fonction de la durée de résidence au Québec. Évidemment, des écarts existent en fonction de « la région de naissance, du soutien de la famille, du statut socioéconomique du ménage et du mode d'occupation. »¹¹⁶. Rappelons que, tous ménages confondus, dans l'agglomération de Longueuil, 37,8 % des femmes et 22,5 % des hommes accordent plus de 25 % de leurs revenus au loyer¹¹⁷. Sur le territoire du CSSSCCLM, compte tenu des écarts salariaux présentés précédemment¹¹⁸, nous pouvons imaginer des écarts comparables à la situation dépeinte dans l'agglomération de Longueuil. L'ensemble de ces données démontre que les personnes immigrantes sont dans une situation plus précaire en regard de l'accès au logement, ce qui contribue à augmenter la prépondérance de la pauvreté dans cette communauté.

En ce qui concerne les aînés, on aurait tendance à croire qu'ils sont plus souvent propriétaires de leurs logements, lesquels sont payés depuis de longues années. C'est du moins ce qu'avance le *Rapport Castonguay sur les pensions*¹¹⁹. Pourtant, le taux de « ménages propriétaires diminue après la retraite, passant de 78 % à 68 %, soit un taux moindre que chez les 35 à 44 ans. »¹²⁰. La proportion tend donc à baisser rapidement avec l'arrivée à la retraite. Ces aînés locataires sont dans une situation plus difficile puisqu'ils dépensent beaucoup pour le loyer. Même si les ménages « âgés » paient en moyenne un

¹¹⁴ Leloup, X, V, Ferreira, Conditions de logement des ménages immigrants au Québec ; une réalité contrastée, Mars 2005, [Sur Internet], www.habitation.gouv.qc.ca/publications/0000021145.pdf, p. 4.

¹¹⁵ Front d'action populaire en réaménagement urbain, *op cit*, p. 4.

¹¹⁶ Leloup, X, V, Ferreira, *op cit*, p. 4.

¹¹⁷ Conseil régional des élus de Longueuil, *op cit*, p. 16.

¹¹⁸ Salaires médians annuels après impôts en 2005. Hommes non immigrants : 35 082 \$, Femmes non immigrantes : 23 617\$, Hommes immigrants : 26 168 \$, Femmes immigrantes : 17 759 \$. Source : Statistique Canada.

¹¹⁹ Castonguay, Claude, *Le point sur les pensions*, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, janvier 2011.

¹²⁰ Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, *op cit*, p. 1.

loyer (681 \$) moins élevé que les ménages « non âgés » (736 \$), leur baisse de revenus rend ces logements moins abordables. En 2006, les 75 ans et plus étaient 50,4 % à vivre dans un logement inabordable¹²¹. Ils sont aussi particulièrement touchés par le phénomène du non-recours, c'est-à-dire qu'ils n'exercent pas leurs droits de recours contre un propriétaire. Comme le souligne le *Rapport de la commission itinérante populaire sur le logement*¹²², « quel que soit le type de logement où vivent les personnes âgées, elles éprouvent souvent un sentiment de peur face à la perspective de dénoncer ou d'exiger quelque chose. [...] Elles vivent dans la crainte des représailles de la part des propriétaires, si elles expriment une insatisfaction ou si elles s'opposent, par exemple, à une hausse du loyer. »¹²³ Cette pratique de non-recours est aussi présente chez les femmes et chez les immigrants, ce qui empêche souvent ces groupes d'avoir accès à un logement décent et abordable, augmentant par le fait même leur précarité et, dans certains cas, leur détresse¹²⁴.

Dans l'ensemble, nous avons vu qu'au cours de la dernière décennie, les prix du logement ont augmenté bien plus rapidement que ce que pourrait laisser croire l'IPC, occupant une part plus importante du budget des ménages et des personnes à faible revenu. Notons que les femmes, les personnes issues de l'immigration et les aînés vivent des situations particulièrement difficiles à cet égard. Cela est bien souvent attribuable aux revenus médians inférieurs, au statut de parentalité, à la méconnaissance des normes et des lois ou à l'incapacité à faire respecter ces derniers et, enfin, à la discrimination ethnique.

• Alimentation

Selon Statistique Canada¹²⁵, la dernière année a vu croître de 4 % les prix des aliments et cette hausse est plus agressive (7 %) du côté des produits de base (viande, pain), en particulier au Québec. Selon le dispensaire diététique de Montréal, en janvier 2013, le coût journalier minimum pour nourrir une famille composée de 2 parents et de 2 enfants était de 7,95 \$ par personne¹²⁶ contre 7,46 \$ en 2012¹²⁷, ce qui représente une augmentation de 6,5 % sur une seule année. Cette augmentation rapide des prix des denrées alimentaires se répercute sur la fréquentation des banques alimentaires. Pour le seul mois de mars 2012, 422

Cette augmentation rapide des prix des denrées alimentaires se répercute sur la fréquentation des banques alimentaires.

¹²¹ *Idem.*

¹²² Ici, les commissaires citent les propos de l'Association des retraités et des préretraités de Trois-Rivières et le Comité logement Beauharnois.

¹²³ Commission populaire itinérante, *Accueil*, [En ligne], <http://commissionpopulairefrapru.org/>, (Page consultée le 28 mars 2013).

¹²⁴ Commission populaire itinérante, *op cit.*

¹²⁵ Statistique Canada, *Indice des prix à la consommation*, [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/120323/dq120323a-fra.htm>, (Page consultée le 2 septembre 2012).

¹²⁶ Dispensaire diététique de Montréal, *Coût du panier à provisions nutritif*, janvier 2013, p. 2.

¹²⁷ *Idem.*

155 paniers de provisions ont été distribués à des Québécois ayant demandé une aide alimentaire d'urgence, ce qui représente une augmentation de 17 % par rapport à l'année précédente¹²⁸. De plus, l'aide alimentaire devient une solution permanente pour de plus en plus de ménages¹²⁹. Cet élément est non seulement la preuve d'une augmentation des prix de l'alimentation, mais surtout la démonstration de la précarisation et de l'appauvrissement de la population québécoise. En regard des revenus médians qui n'ont augmenté que de 1,9 % entre 2007 et 2011, l'écart avec la hausse des denrées alimentaires est frappant.

Cet écart entre l'augmentation des prix des denrées alimentaires et celle des revenus se voit aussi en Montérégie. Dans la région, l'organisme Moisson Rive-Sud affirme avoir servi 45 705 repas en 2012 à des usagers qui étaient majoritairement prestataires de l'assistance sociale (59,6 %) et 23,8 % des ménages utilisateurs étaient en situation de monoparentalité¹³⁰. Les personnes en situation de détresse alimentaire qui vont chercher de l'aide auprès des banques alimentaires correspondent donc en majorité aux usagers « traditionnels ». Il faut cependant souligner que 11,3 % était en emploi, que 8,8 % avait des revenus de retraite privés ou publics et que 3,2 % recevait des prêts et bourses¹³¹. Ces proportions sont en hausse par rapport aux années précédentes. Le nombre d'usagers en emploi a légèrement augmenté tout comme le nombre de propriétaires, ce qui laisse croire que les travailleurs précaires sont plus nombreux à utiliser les ressources alimentaires de dernier recours. De plus, dans la province et sur la Rive-Sud, le nombre de femmes et d'étudiants qui utilisent ces services est en constante augmentation¹³². Finalement, beaucoup de personnes immigrantes et réfugiées fréquentent ces organismes, ces derniers représentant le cinquième des usagers¹³³. Ce portrait des personnes qui demandent de l'aide alimentaire tend à confirmer la fragilité accrue des personnes assistées sociales et monoparentales. Il confirme cependant aussi la présence grandissante d'individus en emploi, d'étudiants et d'immigrants, hommes et femmes qui ne font pas partie des groupes traditionnels de demandeurs d'aide alimentaire.

Le nombre d'usagers en emploi a légèrement augmenté tout comme le nombre de propriétaires, ce qui laisse croire que les travailleurs précaires sont plus nombreux à utiliser les ressources alimentaires de dernier recours.

¹²⁸ Banques alimentaires Québec, *Bilan-Faim 2012*, [Sur Internet], www.banquesalimentaires.org/221-bilan_faim, (Page consultée le 2 mars 2013).

¹²⁹ *Idem.*

¹³⁰ Banques alimentaires Québec, *op cit*, p. 28.

¹³¹ *Idem.*

¹³² *Idem.*

¹³³ *Ibid*, p. 7.

- **Transport**¹³⁴

L'accès au transport, collectif ou individuel, constitue un pilier de l'intégration et du maintien en emploi et dans un milieu social. Un individu qui n'a pas accès à la mobilité qu'offre le transport se trouve sérieusement handicapé dans sa capacité à trouver ou conserver un emploi ou à entretenir des relations humaines satisfaisantes. On peut donc dire que le transport est un facteur important en regard du phénomène de la pauvreté et de l'isolement social. L'accessibilité se décline en deux volets; « l'abordabilité » financière et la disponibilité physique. Ces critères s'appliquent autant au transport autonome en voiture qu'aux services de transport en commun. En ce qui a trait à « l'abordabilité » financière, il faut savoir que dans l'ensemble du Québec, les coûts des carburants ont augmenté très rapidement dans les dernières décennies, tout comme celui du transport en commun. Le territoire du CSSSCCLM n'échappe pas à cette tendance.

Entre 2007 et 2012, le prix de l'essence ordinaire dans la région de Montréal est passé de 106,3 ¢ le litre à 136,8 ¢ le litre, ce qui représente une augmentation de 28,7 %¹³⁵. Pour les travailleurs qui se rendent au travail en voiture, cette augmentation peut représenter une augmentation sérieuse des budgets de transport. En particulier pour ceux et celles qui doivent effectuer de longues distances jusqu'à leur lieu de travail ou qui ont divers sites d'emploi.

En ce qui concerne les transports en commun, les tarifs du Réseau de transport de Longueuil (RTL) ont graduellement augmenté depuis 2007. Dans les six dernières années, le prix de la TRAM 3¹³⁶, en tarif réduit, intermédiaire ou régulier, a cru de 17 %¹³⁷. Quant à elle, la carte locale a augmenté de 20,8 % pour le tarif régulier et de 23,8 % pour le tarif réduit. De plus, entre 2007 et aujourd'hui, on a vu disparaître le tarif réduit et les correspondances pour les passages simples. Cette suppression a pour résultat de doubler, voire de tripler le coût des trajets pour ceux devant emprunter plusieurs lignes d'autobus. De plus, les passagers étudiants qui bénéficiaient auparavant d'un tarif réduit doivent maintenant déboursier le plein

¹³⁴ Bien que l'augmentation des coûts du transport privé et des tarifs du transport en commun ne découlent pas de la même logique, nous avons tenu à les traiter ensemble. Nous croyons que les prix de l'essence dépendent du marché des ressources énergétiques alors que les prix du transport en commun sont déterminés par les sociétés de transport en commun, elles-mêmes régies par des instances gouvernementales. La RTL est encadrée par la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (Chapitre S-30.01) et les changements de tarifs répondent à une logique de tarification, laquelle sera traitée dans la prochaine section.

¹³⁵ Régie de l'Énergie du Québec, *Bulletin d'information sur les prix des produits pétroliers au Québec, Essence ordinaire – Revue annuelle 2012 – Région de Montréal*, [Sur Internet], http://www.regie-energie.qc.ca/energie/petrole_tarifs.php, (Page consultée le 11 avril 2013).

¹³⁶ Cette carte couvre tout le réseau de l'Agence métropolitaine de transport (ATM): Laval, Montréal et l'agglomération de Longueuil.

¹³⁷ Réseau de transport de Longueuil, *Rapport Annuel 2007*, Longueuil, 2008, p. 22-24 et Réseau de Transport de Longueuil, *Tarifs*, [En ligne], <http://www.rtl-longueuil.qc.ca/fr-CA/tarifs/>, (Page consultée le 11 avril 2013) et Réseau de transport de Longueuil, *Tarifs*, [En ligne], <http://www.rtl-longueuil.qc.ca/fr-CA/tarifs/>, (Page consultée le 11 avril 2013).

prix. Seules les personnes âgées qui ont récemment été exemptées de payer hors des heures de pointe échappent à cette hausse¹³⁸.

Dans tous les cas, il faut savoir que davantage de femmes utilisent le transport en commun, elles sont 27 % contre 17 % des hommes à avoir recours à ce service¹³⁹. De plus, selon le Rapport annuel du RTL¹⁴⁰, une large part de la clientèle en 2012 était étudiante. Parmi les détenteurs de cartes mensuelles, 40,3 % des usagers de Brossard étaient étudiants, 36,3 % à Longueuil et 38 % à Saint-Lambert. Les augmentations des prix du transport en commun ont donc un effet accru sur les femmes et sur les étudiants qui sont surreprésentés parmi la clientèle. Malheureusement, les recensions du RTL ne tiennent pas compte de l'origine ethnoculturelle ou du statut de résidence de leurs passagers. Cependant, selon les observations de Andrew Heisz et Grant Schellenberg, chercheurs pour Statistique Canada, les immigrants sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les natifs du Canada à utiliser les transports en commun pour se rendre au travail. Cette propension à l'utilisation des transports collectifs décroît cependant en fonction de la période d'arrivée. Plus les immigrants sont ici depuis longtemps, plus leurs comportements par rapport au transport tendent à être similaires à ceux des natifs¹⁴¹. Nous pouvons donc présumer que cette situation n'est pas différente sur la Rive-Sud.

Les aînés, quant à eux, sont moins nombreux à utiliser le transport en commun, surtout les hommes¹⁴². Ces derniers sont donc plus sensibles au prix du carburant. En somme, les coûts liés aux transports, collectifs et individuels, ont augmenté très rapidement durant les six dernières années. Les hommes et les aînés sont en général plus vulnérables aux fluctuations du prix du carburant, alors que les autres, parmi les travailleurs précaires ou sans emploi, pâtissent des hausses des tarifs du transport en commun.

¹³⁸ Réseau de transport de Longueuil, *Le RTL lance le titre accès 65 hors pointe*, [En ligne] <http://www.rtl-longueuil.qc.ca/fr-CA/actualites/communiqués/2013/le-titre-acces-65-hors-pointe/>, (Page consultée le 12 octobre 2013).

¹³⁹ Le Conseil de femmes, égalité et mouvement, *op cit*, p. 45.

¹⁴⁰ Réseau de transport de Longueuil, *Ibid*, p. 14.

¹⁴¹ Heisz, A, G, Schellenberg, *Utilisation du transport en commun chez les immigrants*, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, mai 2004, p. 9.

¹⁴² Statistique Canada, *L'utilisation des transports par les personnes âgées au Canada*, [En ligne], <http://www.statcan.gc.ca/pub/16-002-x/2010004/part-partie3-fra.htm>, (Page consultée le 11 avril 2013).

Dans cette section, nous avons vu que les prix des logements, de l'alimentation et des transports avaient augmenté bien plus rapidement que les autres prix à la consommation calculés dans l'IPC et encore plus rapidement que les revenus médians calculés sur le territoire du CSSSCCLM. Pour ceux dont le budget est retreint, ces hausses représentent un casse-tête pour arriver à boucler le budget à la fin du mois. Cet écart participe à l'appauvrissement collectif de la population et plus particulièrement à celui des femmes, des immigrants, des jeunes et des aînés qui ont bien souvent des revenus moindres ou instables et des situations spécifiques d'exclusion. Il va sans dire que beaucoup ont recours au crédit pour combler cette marge, ce qui a pour effet d'augmenter le taux d'endettement des ménages. Cette dynamique est en augmentation depuis les années 2000¹⁴³ et peut devenir un facteur d'appauvrissement important, surtout si les taux d'intérêt venaient à augmenter.

[...] les prix des logements, de l'alimentation et des transports avaient augmenté bien plus rapidement que les autres prix à la consommation.

4.2.2 Désengagement de l'État et tarification

Durant la dernière décennie, l'État québécois s'est lancé dans un grand chantier de tarification et de privatisation des services publics. Dans la foulée de la « réingénierie de l'État » amorcée en 2003 par le gouvernement du Québec, des hausses successives ont été imposées notamment pour l'accès aux garderies subventionnées, pour les frais de scolarité postsecondaire, dans le système de santé, les services de transport en commun et l'hydroélectricité. Nous avons vu progressivement la part du financement public provenant des impôts sur le revenu des individus diminuer et la place des mesures de financement régressives augmenter. En effet, au début des années 2000, « 32,2 % des revenus du Québec provenaient de l'impôt des particuliers, mais seulement 29,7 % en 2005-2006. Pendant cette même période, la part des impôts des entreprises est demeurée stable avec environ 8,12 %. Parallèlement, les taxes à la consommation, les dividendes des sociétés d'État, les droits et permis occupent une place de plus en plus importante dans les revenus du Québec »¹⁴⁴.

¹⁴³ Hébert, G, L'endettement des ménages québécois, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, [En ligne], <http://www.iris-recherche.qc.ca/blogue/lendettement-des-menages-quebecois>, (Page consultée le 12 avril 2013).

¹⁴⁴ Bellemare, M., Kulczyk, T., Toutant, M., *Les répercussions des hausses tarifaires sur les conditions de vie des personnes à faible revenu, Des tarifs qui excluent... Des solutions qui rassemblent*, Avis du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, [sur Internet] http://www.cclp.gouv.qc.ca/publications/pdf/avis_hausses_tarifaires.pdf, 2008, p. 13.

Parmi les mesures visant à transformer le rôle de l'État, mentionnons entre autres celles concernant les centres de la petite enfance (CPE) qui passaient en 2003 de 5 \$ à 7 \$ (pour une famille de deux enfants, l'utilisation d'un service de garde à 7 \$ coûte actuellement 3 650 \$ par année)¹⁴⁵, la hausse de 13 % des tarifs d'hydroélectricité¹⁴⁶ entre 2004 et 2006, la hausse des frais de scolarité universitaire de 250 \$ entre 2007 et 2012 et la récente indexation de ceux-ci de 3 % par année. Ajoutons à cette liste la taxe santé de 200 \$ introduite en 2012 puis modulée en fonction du revenu, en 2012. Cette dernière mesure est jumelée à la privatisation d'une vaste gamme de soins de santé, qui constitue un facteur significatif de paupérisation sociale et économique pour une majorité de Québécois.

Au fil des ans, les partisans de la logique de « l'utilisateur-payeur » ont tenté de jeter les bases d'un nouveau consensus politique. En prétextant l'impératif d'assainir les finances publiques¹⁴⁷, ils ont insisté sur l'idée d'augmenter les prix des services et d'introduire des tarifs pour des secteurs jusqu'alors relativement gratuits et universels. On peut penser ici au Rapport Montmarquette sur la tarification généralisée des services publics¹⁴⁸, le Rapport Castonguay sur le financement des soins de santé¹⁴⁹ et les travaux du Comité consultatif du ministre des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires¹⁵⁰, qui ont permis au gouvernement de justifier cette démarche. En définitive, la « révolution tarifaire » s'est matérialisée dans sa forme la plus assumée dans les derniers budgets déposés par l'ancien ministre des Finances, Raymond Bachand¹⁵¹, en 2010 et 2011. L'argumentaire est simple; il serait nécessaire, dans une logique d'équité, de faire payer ceux qui bénéficient des services plutôt que de demander à l'ensemble des citoyens de payer collectivement au moyen d'un

¹⁴⁵ Association québécoise des CPE, *Les CPE : Une politique sociale et économique qui contribue à la prospérité de la société québécoise*, [sur Internet], <http://www.aqcpe.com/quoi-de-neuf/les-cpe-une-politique-sociale-economique-168.html>, (Page consultée le 28 août 2013).

¹⁴⁶ Nous avons fait le choix d'introduire les hausses de tarifs d'Hydro-Québec dans la logique de tarification plutôt que dans le thème précédent qui vise plutôt la satisfaction des besoins de base. Ce choix est basé sur le fait que l'hydro-électricité est une ressource nationalisée. Dans ce contexte, les choix relatifs aux prix découlent des préoccupations politiques du gouvernement et ils répondent à la même logique que les autres services qui sont sous gestion gouvernementale.

¹⁴⁷ Hurteau, P., Hébert, G., Fortier, F., *La révolution tarifaire au Québec*, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, [sur Internet] http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/la_revolution_tarifaire_au_quebec.pdf, 2010.

¹⁴⁸ Rapport Montmarquette, *Mieux tarifier pour mieux vivre ensemble*, rapport de travail sur la tarification des services publics, 2008, http://www.groupes.finances.gouv.qc.ca/GTTSP/RapportFR_GTTSP.pdf

¹⁴⁹ Castonguay, C., *Rapport Castonguay sur le financement des soins de santé*, [En ligne], http://www.anq.qc.ca/Documents/RapportFR_FinancementSante.pdf.

¹⁵⁰ Gagné, R., Godbout, L., Fortin, P., Montmarquette C., *Fascicule 1, Le Québec face à ses défis : Des services publics étendus une marge de manœuvre étroite et de nouveaux défis à relever*, Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, Gouvernement du Québec, 2010. , *Fascicule 2, Le Québec face à ses défis : Des pistes de solutions, mieux dépenser et mieux financer nos services publics*, Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, Gouvernement du Québec, 2010. *Fascicule 3, Le Québec face à ses défis : Une voie durable pour rester maîtres de nos choix*, Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, Gouvernement du Québec, 2010.

¹⁵¹ Ministère des finances, *Vers un système de santé plus performant et mieux financé*, Budget 2010-2011, Gouvernement du Québec.

système d'impôt progressif sur le revenu. Dans cet esprit, l'introduction du « signal prix » (ce concept repose sur l'idée de quantifier le coût d'un service) permettrait de responsabiliser les consommateurs et de financer les services sans nuire à la croissance économique¹⁵².

Ces arguments sont fondés sur la prémisse qu'il existe un phénomène de gaspillage dans les services publics, que ce soit pour des ressources (hydroélectricité, eau) ou pour des services (garderies, éducation postsecondaire, santé). Par rapport à ce constat présumé, les auteurs du rapport *La révolution tarifaire au Québec* expliquent ceci :

La tarification vise à influencer les comportements dans la bonne direction et à mieux utiliser les infrastructures. Dans cette optique, on considère d'entrée de jeu l'utilisation des services publics – et, en parlant de leur accessibilité – comme une quantité à modérer. Cette idée d'envoyer le bon signal-prix pour éviter le gaspillage a le défaut de tenir pour acquis cette notion de gaspillage. Or, qu'en est-il? Bien souvent, l'utilisation d'un service public ne répond pas à un choix individuel, mais à une nécessité. Et l'abstention d'en faire usage risque d'entraîner des conséquences graves.¹⁵³

En effet, certains domaines comme l'éducation, la santé ainsi que les services de garde ne sont pas des domaines où, ultimement, il est possible de trop consommer. De plus, dans d'autres secteurs, la réduction de la consommation peut être inaccessible aux ménages les plus pauvres. Si on prend l'exemple de la consommation d'hydroélectricité, on se rend compte que l'essentiel de la consommation des particuliers au Québec est lié au chauffage¹⁵⁴. Ainsi, pour réduire la consommation, il faudrait supposer que les ménages peuvent baisser la température ou améliorer l'éco-efficacité des logements. S'il est possible de légèrement réduire la consommation d'électricité liée au chauffage avec les programmes d'éco-efficacité¹⁵⁵, les ménages les moins favorisés, qui sont plus souvent aux prises avec des logements mal isolés, n'ont pas nécessairement la possibilité d'améliorer leur consommation et donc « d'éviter le gaspillage » de façon significative.

En résumé, si ces hausses sont présentées comme une solution en vue d'atteindre l'équilibre budgétaire, elles ont aussi et surtout pour effet, par leur caractère régressif, de faire reposer le coût des services publics sur les épaules des ménages à revenus moyens et faibles. L'impôt progressif a l'avantage de tirer une contribution aux individus en fonction de leurs ressources financières. Théoriquement, un individu gagnant un revenu de 150 000 \$ devrait contribuer plus qu'un individu gagnant 40 000 \$ annuellement parce que l'on considère que le même 1000 dollars a un effet plus lourd sur un budget de 40 000 \$ que sur un budget de 150 000 \$. Ainsi, toutes les mesures d'augmentation tarifaire ont une influence différenciée en fonction du

¹⁵² Hurteau, P, Hébert, G., Fortier, F., *op cit*, p. 15-17.

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ Dubreuil, A, *Analyse de la consommation d'électricité de la clientèle résidentielle du Québec*, Rapport de recherche, Université de Montréal, 2005.

¹⁵⁵ Nous pensons notamment au programme Éconologis offert par le Gouvernement du Québec, <http://www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca/mon-habitation/econologis/>.

revenu. Dans cette perspective, ce choix fiscal accroît à court et à long terme la précarité financière et la pauvreté des populations à risque en plus d'accroître les inégalités entre les citoyens.

En ce qui a trait aux populations à risque, les effets se déclinent selon les conditions d'exclusion énumérées précédemment. Si l'on prend l'exemple des hausses des frais de scolarité, selon les observations de l'Institut Simone de Beauvoir¹⁵⁶, ce sont les femmes et plus particulièrement les femmes racisées qui sont davantage heurtées par cette mesure tarifaire. Les chercheuses de cet institut ont produit en 2012 une déclaration en réponse à la hausse des frais de scolarité décrétée par le gouvernement Charest¹⁵⁷. Elles y expliquent que, tout comme les autres mesures inspirées du néolibéralisme, ces hausses tarifaires viennent reposer en premier lieu sur les épaules des femmes en raison de la persistance des schèmes traditionnels de séparation sexuée des tâches et du recul salarial persistant des femmes¹⁵⁸. Elles ajoutent que dans le cas des frais de scolarité, la hausse aura comme effet de faire perdurer les inégalités existantes en demandant aux femmes de consacrer une plus grande part de leur revenu au remboursement de leurs dettes d'études.

Le passage en 2003 des tarifs des centres de la petite enfance (CPE) de 5 \$ à 7 \$¹⁵⁹ a très certainement eu un effet similaire sur les femmes en plus d'en exclure une partie du monde du travail. À l'origine les CPE ont été créés pour permettre aux femmes qui restaient à la maison d'éviter les frais de garderie élevés dans une perspective d'intégration en emploi. En offrant un service abordable, il devenait avantageux d'aller travailler, alors que si les tarifs sont élevés, le placement des enfants pouvait devenir plus cher que le salaire hebdomadaire. Cette mesure a été particulièrement bénéfique pour les femmes à faible revenu et pour les mères monoparentales qui, depuis la création des CPE, ont été nombreuses à intégrer un emploi¹⁶⁰. On peut donc comprendre que pour les femmes et surtout pour les immigrantes, qui subissent des contraintes supplémentaires liées au poids des schèmes traditionnels de division des

¹⁵⁶ L'Institut Simone de Beauvoir est une école de l'Université Concordia consacrée à l'étude des questions de genre et des iniquités sociales. Pour plus de renseignements, consulter le site Internet disponible à l'adresse <http://wsdb.concordia.ca>.

¹⁵⁷ Selon l'institut, « le néolibéralisme est un système social au sein duquel l'État joue un rôle mineur dans la satisfaction des besoins fondamentaux des citoyennes et citoyens. Il se caractérise par des partenariats publics-privés, le désengagement de l'État providence (programmes sociaux comme l'assurance-emploi), l'amenuisement de la contribution du gouvernement au financement des institutions publiques, la déréglementation de celles-ci ainsi que la prestation de services par les organismes communautaires, plutôt que par les institutions de l'État. Les politiques sociales néolibérales se fondent essentiellement sur une logique marchande et sur la recherche de la rentabilité ».

¹⁵⁸ Institut Simone de Beauvoir, *Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes*, [En ligne], wsdb.concordia.ca/about-us/.../2012SdBITuitionFees.pdf, (Page consultée le 12 août 2012).

¹⁵⁹ Association québécoise des CPE, *op cit*.

¹⁶⁰ Fortin, P, Godbout, L, St-Cerny, S, *L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, février 2012, p. 12.

tâches, l'augmentation des frais de service de garde peut être un facteur d'exclusion du travail. En conséquence, plus les tarifs augmenteront, moins le travail des femmes à faible revenu sera valorisé. En effet, celles-ci conservent encore fortement la responsabilité de s'occuper des enfants et des personnes en perte d'autonomie dans la famille.

Nous avons beaucoup parlé des femmes et des femmes immigrantes parce qu'elles sont les premières victimes des mesures néolibérales. Pourtant, les aînés, les jeunes et les immigrants en général sont aussi touchés par les hausses tarifaires pour la simple et bonne raison qu'en moyenne, leurs revenus sont moindres et plus précaires. Les situations problématiques propres à chaque groupe sont déterminantes. Par exemple, les aînés doivent souvent composer avec la maladie et la perte d'autonomie. Ainsi, les tarifs liés aux médicaments, aux frais d'hébergement ou à la privatisation progressive du système de santé représentent un alourdissement significatif de leurs dépenses. En somme, les efforts des gouvernements pour se désengager des programmes à coûts et à portée universels au profit de mesures fiscales régressives auront systématiquement pour effet d'augmenter les écarts entre les riches et les pauvres en plus d'appuyer les discriminations décrites précédemment.

En conclusion, force est de constater que nous assistons à une précarisation grandissante des travailleurs. C'est le cas en particulier chez ceux qui ne possèdent pas de formation qui leur permet d'occuper un emploi relativement spécialisé, dont un des avantages est d'offrir de meilleures conditions de travail. Parallèlement à des revenus plus faibles et moins stables, les résidents du territoire du CSSSCCLM, comme ailleurs au Québec, sont aux prises avec une augmentation des prix pour les biens et services de base. Du même coup, ils assistent au désengagement progressif de l'État en matière de politiques sociales, de redistribution de la richesse et de réduction des inégalités. En définitive, ce sont les couches de la population les plus défavorisées et à plus forte raison celles présentant des facteurs de risques qui sortent grandement appauvries et fragilisées par cette situation.

5. Regards des intervenants et des usagers

Dans le cadre de cette recherche, nous avons invité des intervenants et des usagers des organismes communautaires présents sur le territoire du CSSS à partager leurs observations et leurs vécus liés à la pauvreté et à l'émergence du travail précaire. Au moyen de ces entrevues ouvertes, plusieurs problèmes et parcours de vie ont été présentés en vue d'évaluer l'existence et la prévalence des phénomènes décrits précédemment et d'ajouter des nuances et des précisions au portrait esquissé dans la première partie de cette enquête.

Tel qu'énoncé dans la présentation de la méthodologie, nous avions des attentes différentes en ce qui a trait aux intervenants et aux usagers. Les premiers étaient invités, d'une part, à partager leurs impressions sur les nouveaux phénomènes liés à la pauvreté et, d'autre part, à identifier les défis que ceux-ci présentent dans le cadre de leur pratique. Quant à eux, les usagers étaient questionnés sur : 1) leur situation socioéconomique 2) les organismes qu'ils fréquentent 3) leur propension à participer aux instances démocratiques des organismes communautaires 4) la mobilisation sociale et politique. En somme, nous souhaitons évaluer l'étendue du phénomène de transformation de la pauvreté et de la précarité comme nous l'avons présenté en première partie et collecter des pistes de solutions pour adapter l'intervention à ces nouvelles situations problématiques.

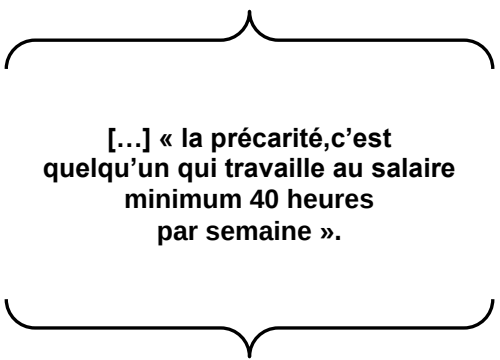
Le groupe des intervenants comprenait des représentants de tous les secteurs d'intervention avec tous les groupes identifiés. Parallèlement, les usagers interviewés avaient des profils tout autant diversifiés. Nous avons rencontré trois hommes et six femmes pour la plupart avec des enfants. Sur le groupe, deux avaient vécu l'immigration. Toutes les tranches d'âge y étaient représentées; des plus jeunes aux plus vieux. Cette variété nous a permis d'évaluer la validité et l'incidence des facteurs de risques sur l'état de pauvreté des participants. De plus, les individus interviewés avaient des parcours d'emploi différents. Certains avaient un emploi, certains étaient en recherche d'emploi et d'autres bénéficiaient de la sécurité du revenu. Tous avaient des revenus disponibles se situant sous la barre du seuil de pauvreté. Parmi le groupe, certains individus avaient fait des formations professionnelles, collégiales ou universitaires et trois d'entre eux n'ont pas terminé leur scolarité secondaire. Nous avons aussi pu mesurer l'importance de la santé mentale dans les parcours de pauvreté. Cinq des dix usagers rencontrés affirment avoir vécu des problèmes de santé mentale personnellement ou par le biais d'un membre proche de la famille. Parmi ces problèmes de santé, on parle majoritairement d'épisodes dépressifs, mais aussi de troubles de déficit de l'attention. Pour les personnes ayant déclaré avoir vécu de tels troubles, l'apparition de ceux-ci fut soit l'élément qui les a poussés vers la pauvreté ou la conséquence de l'isolement causée par la perte d'emploi.

Il ressort de ces entrevues plusieurs constats. Certains correspondent aux éléments compris dans l'analyse développée sur les transformations du monde du travail et l'augmentation du coût de la vie. D'autres s'y ajoutent et viennent s'y imbriquer. Nous présenterons dans la prochaine section la perception des intervenants et des usagers de la transformation du monde du travail et de la pauvreté associée à la précarité en emploi.

Enfin, plusieurs enjeux transversaux ont été soulevés lors des rencontres. Nous avons discuté de santé mentale, des personnes handicapées, de la sécurité du revenu, de l'endettement, etc. Nous évoquons parfois ces thèmes au moyen des citations des participants. Cependant, le devoir de parcimonie nous oblige à nous concentrer sur les transformations de la pauvreté comme le perçoivent les participants, la pertinence des méthodes d'intervention par rapport à ces transformations et à l'espace de participation et de mobilisation prévu pour les usagers. Nous nous sommes concentrés essentiellement sur les éléments de convergence qui ressortent des propos des individus rencontrés.

5.1. Monde du travail

Une usagère rencontrée lors d'une entrevue individuelle nous faisait la remarque suivante : « Ma situation peut changer du jour au lendemain! ». Elle résumait ainsi en quelques mots la condition socioéconomique et le sentiment d'instabilité qui caractérisent un état de précarité en emploi. Avec un enfant, des emplois occasionnels et un conjoint qui travaille de manière contractuelle dans le domaine de la construction, elle disait se sentir souvent « à terre, stressée et épuisée ». Quant à lui, un usager rencontré nous expliquait que « la précarité, c'est quelqu'un qui travaille au salaire minimum 40 heures par semaine » tout en demeurant pauvre. Comme nous le verrons plus en détail, bien qu'il existe plusieurs formes de précarité qui se vivent sur différents plans, celles-ci ont toutes pour effet de placer les personnes dans une posture d'insécurité.



**[...] « la précarité, c'est
quelqu'un qui travaille au salaire
minimum 40 heures
par semaine ».**

Nous avons vu dans la partie précédente que l'industrie des services constitue un bassin important de main-d'œuvre sur le territoire du CSSSCCLM et que celle-ci est souvent liée à de mauvaises conditions de travail. En effet, comme l'indiquait une intervenante, « le taux horaire n'est pas très élevé sur la Rive-Sud. C'est quand même déterminant. Ici, c'est le secteur du service, de la vente. Mais c'est vraiment pas payant et la restauration non plus ». Dans la même perspective, un usager témoignait de cette réalité lorsqu'il mentionnait que les « jobs à 10, 11, 12 \$ de l'heure, elles, elles n'augmentent pas, donc toi tu t'appauvris. Ces salaires-là restent les mêmes mais les prix, eux, ils augmentent, et vite à part ça! ». Cette situation est celle d'un

nombre considérable de travailleurs qui, année après année, voient l'inflation réduire largement leur pouvoir d'achat et battre en brèche leur augmentation salariale, lorsqu'il y en a.

Dans un autre ordre d'idées, les renseignements que nous avons récoltés lors des entrevues laissent croire que les employeurs seraient dans une position favorable en ce qui a trait aux conditions d'embauche des salariés. À cet égard, une intervenante spécifiait que « si on n'a pas fait d'études, souvent on demande des qualifications qui sont au-delà de la tâche ». Pourtant, rien n'indique qu'une personne ne possédant pas un niveau de scolarisation très élevé soit dans l'incapacité de réaliser un nombre important de tâches et d'acquérir des compétences utiles à un emploi non-spécialisé. Si on en croit nombre d'usagers, c'est néanmoins ce que semblent penser bon nombre d'employeurs. Selon l'une des personnes en situation de précarité en emploi que nous avons rencontrée : « C'est bien difficile de s'en sortir quand tu n'as pas de diplôme. Les employeurs demandent de plus en plus de diplômes pour des emplois qui n'en ont pas nécessairement besoin ». En effet, devant une main-d'œuvre abondante pour qui les perspectives d'emploi sont relativement minces, les employeurs ont l'embaras du choix. Ils bénéficient de cet avantage et embauchent des personnes surqualifiées qui, à leur tour, n'ont guère l'occasion de refuser un emploi ou la capacité de négocier de meilleures conditions de travail. Toujours dans le même esprit, un usager nous disait la chose suivante : « Quand j'ai commencé ce n'était pas dur, j'ai trouvé un emploi après un mois. . Aujourd'hui, c'est compliqué (phénomène causé par) exigences des employeurs. Quand tu n'as pas de métier (diplôme), ça te prend de l'expérience et quand tu n'as pas d'expérience, ça te prend un métier ».

Une fois embauchées, plusieurs personnes demeurent dans une situation complexe et les garanties de conserver leur emploi viennent avec l'acceptation de la précarité. À cet égard, une usagère qui travaille à 12 \$ de l'heure dans un service de garde nous témoignait du fait qu'il « manque beaucoup d'avantages sociaux à la garderie ». Elle mentionnait également que lorsqu'elle travaille, la situation est stable alors que si elle est malade ou qu'elle se blesse, tout devient compliqué et elle manque de recours. Qui plus est, elle nous a fait mention de la chose suivante : « Si on parle de syndicats, (c'est) bye ». Cela est un bel exemple de la dynamique que nous avons exposée précédemment. En effet, une quantité importante de travailleurs précaires ne bénéficient pas du contre-pouvoir et des protections qu'offre une représentation syndicale par rapport à l'arbitraire patronal. La *Loi sur les normes du travail*, qui établit les conditions de travail minimales au Québec, ne suffit vraisemblablement pas afin d'établir un certain sentiment de sécurité chez les salariés.

Dans certains cas, la précarité en emploi pousse des personnes à faire le choix de la sécurité du revenu (aidesociale) plutôt qu'à opter pour la recherche d'emploi. Comme nous l'a indiqué une usagère : « Quelque part moi dans ma pauvreté, je suis stable. Je sais que quoi qu'il arrive, le 1^{er} du mois, j'ai mon chèque qui rentre. J'ai les allocations et la sécurité du revenu (...). Moi mon argent il est tout le temps là. Je ne peux pas être mise à pied, je ne suis pas comme une serveuse qui, si elle n'a pas de clientèle, elle n'a plus d'argent. J'ai aucun luxe, mais j'ai le minimum nécessaire ». Pourtant, cette même personne, une jeune mère monoparentale, nous a exprimé son désir de poursuivre une formation (AEC) afin d'entrer sur le marché du travail. En même temps, les possibilités d'emploi lui apparaissent si restrictives et précaires qu'elle appréhende avec beaucoup d'angoisse le saut qui risquerait de lui faire perdre cette précieuse stabilité.

Les intervenants qui travaillent en sécurité alimentaire ont tous constaté dans les dernières années que de nombreuses personnes qui utilisent leurs services ne correspondent pas aux profils qu'ils ont l'habitude de voir. En effet, les familles dont les deux parents travaillent au salaire minimum ont régulièrement recours aux banques alimentaires afin de combler leurs besoins. Une intervenante disait à ce sujet que « de plus en plus de gens sont dans la misère même s'ils travaillent, (auparavant) la majorité était peut-être sur le « bien-être ». Aujourd'hui six sur dix travaillent. J'ai un monsieur qui vient, quatre enfants, travaille six jours par semaine à 12 \$ de l'heure ». Pour toutes ces raisons, une intervenante a soulevé l'idée qu'il serait intéressant d'adapter les horaires des banques alimentaires pour répondre à cette nouvelle réalité.

[...] qu'il serait intéressant d'adapter les horaires des banques alimentaires pour répondre à cette nouvelle réalité.

- **Impact différencié chez les personnes issues de l'immigration, les femmes et les jeunes**

La précarité en emploi n'a pas de visage particulier, elle peut toucher tous les salariés peu importe leur sexe, leur âge ou leur origine ethnoculturelle. Toutefois, elle revêt souvent un caractère spécifique lorsqu'elle implique des groupes sociaux plus vulnérables. Dans ce contexte, les personnes que nous avons rencontrées lors des entrevues, autant les intervenants que les usagers, sont venues confirmer ce que nous avons envisagé dans notre portrait socioéconomique. En effet, une personne issue de l'immigration de sexe féminin est doublement susceptible de devoir composer avec une situation de précarité en emploi. Une intervenante mentionnait à cet égard :: « Les immigrants vivent dans une grande pauvreté. Ils sont nombreux à Brossard et à Greenfield Park. Pour moi, les immigrants qui ont moins de

réseaux et qui ont de la difficulté à intégrer le marché du travail sont le visage de la pauvreté sur la Rive-Sud. »

Dans la même veine, une usagère immigrante et mère monoparentale nous a fait part de son parcours extrêmement laborieux, qui a finalement débouché sur l'acquisition d'un emploi relativement précaire. Arrivée au Québec avec un diplôme d'auxiliaire comptable en main et une expérience de travail significative, elle a dû tout recommencer du début pour pouvoir se trouver une place dans la société québécoise. Les informations qu'elle détenait de l'ambassade canadienne lui faisaient miroiter un grand nombre de possibilités en raison de son statut de travailleuse professionnelle dans son pays d'origine. Pourtant, après huit mois de cours de francisation et de nombreuses entrevues, elle a dû faire une demande de sécurité du revenu. Sa première expérience de travail, soit un programme d'insertion sociale se déroulant dans une garderie, s'est déroulée très difficilement en raison du traitement discriminatoire que lui faisait vivre son employeur. Elle dira à ce sujet qu'il « y a des garderies qui n'aiment pas les immigrants ». Finalement, elle finira par se trouver un emploi dans une « garderie multiculturelle ». Bien que précaire et mal rémunéré, celui-ci lui permet tout de même de conserver un niveau de vie un peu plus élevé. Ce parcours singulier est probablement celui de plusieurs immigrants.

Comme nous l'a indiqué une intervenante : « Beaucoup d'immigrants sont scolarisés et n'arrivent pas à avoir un emploi. Souvent, il y a des mauvaises informations du genre : ici au Canada vous allez avoir ceci et cela ». Devant ce type de témoignage, il y a lieu de se questionner sur les motifs qui incitent les autorités gouvernementales à accepter un nombre considérable d'immigrants sur la base de leur expérience professionnelle. Sans doute, une partie importante d'entre eux parvient à se trouver un emploi « dans leur domaine », mais les intervenants s'entendent pour dire qu'ils sont nombreux à vivre la disqualification professionnelle. Selon une intervenante qui relate les propos de certains intervenants en immigration, il s'agirait là d'un processus consciemment établi. Toujours selon elle : « Le Québec et le Canada se fient sur la deuxième génération d'immigrants pour faire rouler l'économie et non pas sur la première génération. Et ils visent particulièrement des professionnels parce qu'ils savent qu'ils vont avoir à cœur l'éducation de leurs enfants qui, à leur tour, vont devenir des professionnels ».

Toujours sur le plan de l'immigration, plusieurs intervenantes nous ont fait part du traitement différencié que vivent certaines communautés ethnoculturelles entre elles. Par exemple, « les noirs sont toujours plus victimes de préjugés défavorables, alors que les Asiatiques ont un préjugé favorable : travailleurs, bons en mathématiques, fidèles à l'employeur ». Le même type

de regard est porté sur la communauté afghane, très présente sur le territoire du CSSSCCLM. Qui plus est, ces derniers arrivent souvent au Québec avec un statut de réfugié, des familles nombreuses et peu scolarisées et une connaissance minimale de la réalité canadienne et québécoise. Une usagère exprimait bien le traitement différencié de la manière suivante : « Personnellement, je suis blanche et ma langue maternelle, c'est l'anglais. Quand les gens me voient, je ne pense pas qu'ils croient que je suis une Mexicaine. Donc, je ne vis pas le racisme ».

Un autre élément à considérer repose sur le fait que dans l'immigration en général, les femmes sont plus susceptibles de demeurer dans une situation précaire et vulnérable. En effet, comme l'indiquait une intervenante : « Les mamans qui restent à la maison, ça les retarde pour les cours de français et après 5 ans ce n'est plus gratuit ».

[...] dans l'immigration en général, les femmes sont plus susceptibles de demeurer dans une situation précaire et vulnérable.

Une autre intervenante abonde dans la même direction lorsqu'elle souligne que « pour les personnes immigrantes, (...) c'est surtout les femmes qui vivent la pauvreté. Elles s'occupent plus des enfants, puis pour les hommes souvent c'est plus facile de se placer en usine ou dans des emplois où on demande de la force musculaire, genre en construction. (...) Les emplois traditionnellement masculins sont beaucoup mieux payés. Les femmes ont les contraintes de l'horaire, des enfants, la garderie ».

Enfin, une intervenante nous faisait remarquer que le visage de la pauvreté change dans son organisme. Dans ses mots, elle disait que « cette année, on voit de plus en plus d'immigrants. On a une clientèle vieillissante mais on a l'autre extrême, les étudiants, les jeunes qui ont lâché les études et ont du travail précaire ».

- **Les agences de placement**

Plusieurs usagers que nous avons rencontrés ont recours aux services d'une agence de placement de personnel pour se trouver du travail. Dans tous les cas rencontrés, le portrait est le même. Il s'agit d'un emploi mal rémunéré, exigeant, avec des horaires atypiques, sans avantages sociaux, non-syndiqué et souvent loin du domicile. Compte tenu de la réalité du transport sur le territoire du CSSSCCLM, ce dernier élément est non négligeable. Une personne rencontrée en entrevue individuelle expliquait sa situation ainsi : « Je suis sur appel avec une agence. Ils t'appellent pis ils te demandent de rentrer là là! Mais, souvent je suis obligée de refuser parce qu'il faut que je m'arrange avec le petit et pour le transport. Des fois ils m'envoient à Châteauguay sur des postes de préposée aux bénéficiaires pour 10 \$ de l'heure. ». Dans ce cas comme dans bien d'autres, il faut savoir que le salaire qui est octroyé est bien en dessous

de celui des employés réguliers. On ne s'étonnera guère que cette même personne nous dise que l'obtention d'un emploi stable ferait toute la différence dans sa vie.

L'instabilité est également très présente chez un autre usager qui, en raison d'une dépression, est passé d'un emploi de cuisinier à un statut de travailleur sur appel dans des entrepôts. Soumis à des horaires de travail fragmentés et des journées réparties sur plusieurs lieux de travail, il a décidé de ne plus communiquer avec les agences de placement. Toutefois, son expérience en dit long sur le fonctionnement de ces dernières. Ainsi, dit-il, « je me suis mis à travailler pour des agences dans des « shops ». Je me faisais promener (...). Souvent tu demandes quelque chose de permanent mais tu ne l'as jamais, ils y vont au besoin. (...) Le stress lié à l'insécurité économique est toujours présent ». Cette dynamique est le lot de la grande majorité des personnes qui se retrouvent à utiliser les services d'une agence de placement pour différentes raisons.

Comme nous avons pu le constater, le problème de la précarité en emploi est au cœur de la transformation du visage de la pauvreté. En effet, les personnes qui travaillent au salaire minimum ou encore de manière contractuelle, temporaire, occasionnelle ou sur appel, se retrouvent dans des situations d'insécurité économique importante. Qui plus est, ces situations sont modulées en fonction de l'âge, du sexe et de l'origine ethnoculturelle, ce qui a comme conséquence de nuire à certains groupes sociaux plus qu'à d'autres.

5.2. Augmentation du coût de la vie

Tous les intervenants et les usagers s'entendent pour dire qu'à l'instar de ce qui est observable dans la région et au Québec, les prix des biens et services de base augmentent beaucoup plus rapidement que les salaires. En ce qui concerne les besoins de base, tous ont noté que les coûts liés à l'alimentation, au loyer et aux transports étaient en forte hausse. Lors des groupes de discussion avec les intervenants, ces derniers ont beaucoup parlé de ces trois éléments en soulignant l'incapacité pour une large part des usagers de se loger décemment, se nourrir et se déplacer.

- **Logement**

Le logement est probablement l'un des éléments les plus frappants à leurs yeux; les ménages à faible revenu n'ont pas des salaires suffisants pour couvrir la hausse du prix des appartements. Une employée d'un organisme parapublic explique : « Ma clientèle est toujours pauvre parce que c'est un critère du programme. Beaucoup n'arrivent pas. Ils ont accès à un

**[...] les ménages à faible revenu
n'ont pas des salaires
suffisants pour couvrir la
hausse du prix des
appartements.**

peu plus que la subvention d'aide sociale, donc approximativement 800 \$. Mais ils ont tous des loyers de 600-700 \$ et plus. [...]. Un 4 ½ à 500 \$, ça n'existe plus! ». Cette citation s'applique aux usagers d'un programme de réinsertion en emploi, mais elle exprime aussi plus largement l'augmentation des prix dans les dernières années.

Plusieurs soulignent de nouveaux phénomènes comme la « gentrification » des quartiers et l'arrivée de familles montréalaises qui n'ont plus les moyens de s'offrir les logements dans la métropole. Plusieurs quartiers sont touchés par ces dynamiques; entre autres le quartier Laflèche où beaucoup de condos se construisent afin d'attirer les cadres et les médecins de l'Hôpital Charles-Le Moyne. Aussi, certaines intervenantes remarquaient cette même dynamique qui fait pression à la hausse sur le prix des loyers : « Le logement est rendu extrêmement cher et de plus en plus... on n'arrête pas de construire des condos à Brossard, on n'arrête pas. Il n'y a plus de construction d'HLM, c'est des condos. Les gens se retrouvent à habiter des quartiers avec ce qui reste pis ça laisse le beau jeu aux propriétaires qui augmentent leurs prix. Tu te retrouves avec un 4 ½ que tu payes 600 ou 700 \$ pis on est pas sur l'Île de Montréal! ». Cette pression sur les prix des appartements fait en sorte que les jeunes familles n'ont plus les moyens de vivre dans ces quartiers et que les ménages à faible revenu doivent se replier sur des logements plus isolés ou de moindre qualité. Aussi, selon une autre intervenante d'un organisme communautaire, de plus en plus de familles avec des emplois précaires font des demandes de logements sociaux, ce qu'on ne voyait pas avant. Ces logements sociaux ne sont malheureusement pas très accessibles puisque plutôt rares comparativement aux besoins des personnes à faible revenu. En effet, toujours selon celle-ci, les investissements pour le logement social sur le territoire à Longueuil, « c'est 4 sous pour 1 \$ ».

Du côté des personnes usagères, trois ont essayé sans succès d'obtenir des places en HLM et deux hommes vivent dans un service d'hébergement pour hommes, en attendant de voir leur situation financière se stabiliser. La question du logement¹⁶¹ était au cœur des discussions sur l'augmentation du coût de la vie, puisque le poids de ce poste budgétaire obligeait souvent un arbitrage avec d'autres postes budgétaires. Un usager expliquait qu'il se trouve parfois dans une situation où il doit choisir entre son loyer et l'épicerie tellement le prix du loyer prend une part importante de ses revenus. C'est seulement grâce aux ressources de dernier recours en alimentation qu'il pouvait se permettre de payer le loyer : « Tout l'argent allait au logement, j'avais plus d'argent pour la bouffe. Je devais avoir recours au « Repas du Passant » et aux banques alimentaires de Longueuil ». Lorsque l'argent n'est pas disponible à la fin du mois pour payer le loyer, plusieurs ont aussi recours à l'aide de la famille pour pouvoir avoir accès à un logement. Ceux qui ne peuvent pas compter sur l'aide de leur entourage empruntent parfois de l'argent ou sont poussés à avoir recours à un prêteur sur gages (« pawn shop »). Le logement est un des postes principaux pour lequel les gens interviewés s'endettaient auprès de proches.

Les usagers rencontrés nous ont aussi confié que les logements restants et plus abordables étaient souvent mal entretenus, mal isolés et moins accessibles. Une des femmes rencontrées, mère monoparentale de deux filles dont une est asthmatique, nous explique avoir dû déménager à de nombreuses reprises dans les dernières années avant de trouver son logement actuel puisque les autres étaient insalubres : [...] Quand j'ai trouvé ce loyer-là, j'étais presque à la rue parce que je devais quitter un logement avec de la moisissure. J'ai trouvé un autre appartement et la moisissure était encore pire. Je n'avais pas remarqué mais, quand j'ai commencé à faire le ménage j'ai vu ! C'est le seul 4 ½ à 565 \$ que j'ai trouvé. Les autres étaient entre 700 \$ et 800 \$ [...]. » Elle en ajoute sur l'effet que peut avoir l'obtention d'un logement abordable dans sa situation économique : « J'ai vécu dans un appartement supervisé lors de ma séparation et ça me coûtait 420 \$ pour un 3 ½ tout inclus. Ça faisait une belle différence, je pouvais m'habiller un peu dans les magasins. Aujourd'hui, je m'habille dans les sous-sols d'église et au Village des valeurs. »

¹⁶¹ Il est à noter que sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, en 2006, 21,2 % des ménages accordaient plus de 30 % de leurs revenus au logement. Sur le territoire du CSSSCCLMet, plus précisément dans certains quartiers particulièrement défavorisés, parmi les secteurs les plus défavorisés de Greenfield Park, de Brossard et de VilleLe Moyne, cette proportion peut s'élever à plus de 40 % et même 50 %. Pour plus de renseignements à cet égard, consulter l'outil HABITAT, section logement.

- **Alimentation**

Après le logement, c'est certainement l'augmentation des prix de l'alimentation qui pèse le plus pour les usagers rencontrés. Cet élément confirme que les prix de l'alimentation sur le territoire du CSSSCCLM ont grimpé dans les dernières années causant un appauvrissement et une plus grande fréquentation des banques alimentaires. Le témoignage d'une des mères rencontrées est d'ailleurs très représentatif de cette tendance, elle raconte :

« [...] L'autre fois, je suis allée au Maxi. En temps normal ça m'aurait coûté 170-180 \$, là c'était 220 \$ pour la même épicerie. J'avais même pas de viande! Je suis partie de là les yeux pleins d'eau. C'est ma nourriture, c'est vital pour moi et mes enfants! Pis c'est là qu'on t'en prend le plus. Je disais en blague à la caissière; si jamais vous voyez dans le journal qu'une mère monoparentale a défoncé une épicerie, ça va être moi!"

À l'image de cette femme, toutes les personnes interrogées nous ont signalé que cette augmentation est difficile à absorber. De plus, la grande majorité des usagers rencontrés ont dû utiliser l'aide alimentaire de dernier recours à un moment ou un autre. Au moins sept des neuf usagers ont utilisé de telles ressources parce qu'ils n'étaient pas en mesure de faire l'épicerie. Les autres stratégies d'économie liées à la nourriture semblent être difficilement accessibles. En effet, plusieurs personnes nous signalaient avoir essayé d'utiliser les coupons et les circulaires de spéciaux mais, sans voiture, cette initiative est presque impossible sinon très exténuante compte tenu du déplacement que cela exige d'un magasin à l'autre. Un usager nous disait aussi que les épiceries moins chères étaient difficilement accessibles. À partir de son domicile, il disait éprouver beaucoup de difficulté à aller au Maxi qui est le supermarché le plus abordable selon lui. Ainsi, on se rend compte que la réalité du transport en commun sur le territoire du CSSSCCLM est identifiée comme un frein à l'accessibilité à une alimentation abordable.

Un usager nous disait aussi que les épiceries moins chères étaient difficilement accessibles.

- **Transport**

Aux dires de toutes les personnes rencontrées, le transport sur la Rive-Sud et sur le territoire du CSSSCCLM est un enjeu majeur pour plusieurs raisons. Évidemment, l'augmentation des prix de l'essence et du transport en commun dans les dernières années est un élément clef dans le budget des individus rencontrés. De toutes les personnes rencontrées, seulement deux avaient une voiture. Les autres utilisent le transport en commun ou dépendent d'un proche pour leurs déplacements. Une des usagères avait accès à une passe mensuelle de transport en commun grâce à un programme de son organisme. Quant à elles, les deux personnes âgées doivent compter sur les transports adaptés ou sur le taxi, puisqu'un handicap les contraint à abandonner la conduite.

En plus de réduire la marge de manœuvre financière, pour tous les usagers, les prix des transports privés ou publics représentent un frein à l'emploi et à l'accès aux soins de santé et aux services sociaux. Les usagers se sont montrés très loquaces sur cette question. Une mère découragée de l'état du transport dans son quartier déplorait l'augmentation des tarifs du RTL : « [...] C'est rendu 87 \$ pour une passe d'autobus. Bientôt ça va être plus économique d'acheter un char! C'est supposé être abordable! ». Un autre usager qui a souvent du mal à assumer le prix de l'essence affirme réussir à conserver son véhicule grâce à un ami :

Le prix de l'essence est hallucinant et dans certains cas, ça m'empêche d'aller travailler. Heureusement, j'ai un ami qui peut m'aider. Il est mécanicien et il me fait des prix. Si il n'était pas là, je serais obligé de me débarrasser de mon char. Dans la vie, surtout quand tu es pauvre, t'as besoin de 3 amis ; un avocat, un médecin, un mécanicien. Moi j'en ai juste un des 3, mais c'est déjà beaucoup.

Son témoignage reflète à la fois les obstacles que représentent les coûts liés au transport, l'importance du réseau social pour arriver à maintenir un certain niveau de vie ainsi que l'influence des hausses tarifaires sur la vie des personnes défavorisées économiquement. Cet usager essaie de garder sa voiture malgré son budget limité parce que l'utilisation du transport en commun signifierait pour lui une limitation importante de sa capacité à obtenir les petits emplois pour arrondir les fins de mois. Parmi les personnes n'ayant pas de voiture, beaucoup évitent d'utiliser le transport en commun, allant jusqu'à limiter leurs déplacements au minimum, parce que son utilisation est trop chère. L'élimination des correspondances au paiement comptant dans le transport en commun a d'ailleurs été soulevée comme un problème chez les individus n'ayant pas les moyens d'acheter une passe mensuelle. Plusieurs intervenants ont souligné cet enjeu et trois usagers ont dit vivre cette situation.

Il faut ajouter à la question des prix que la structure du transport en commun peut constituer, pour beaucoup de personnes en situation de pauvreté ou de précarité, un obstacle majeur à l'accès à l'emploi et aux services de santé et communautaire. Une des usagères nous disait devoir ajouter 20 minutes à son trajet matinal lors des journées froides pour éviter d'attendre 15 minutes dehors avec sa fille. Ce trajet provoque souvent du retard pour déposer cette dernière à l'école. Aussi, cette même mère affirme ne pas pouvoir se déplacer la fin de semaine parce que certains trajets ne sont en service qu'en semaine, limitant ainsi son accès aux loisirs. Ce problème est soulevé par plusieurs intervenants qui déplorent le piètre service dans certains secteurs ainsi que la longueur de certains trajets qui ne sont pas orientés vers les deux terminus d'autobus. Un intervenant expliquait que le fonctionnement du système de transport en commun et ses prix avaient un effet accru sur certains groupes spécifiques, notamment pour les jeunes

familles avec des enfants qui doivent souvent effectuer de nombreux arrêts à la garderie ou à l'école avant d'aller travailler.

De façon unanime pour les participants à l'enquête, la question du transport, individuel ou collectif, est un problème de taille. En ce qui concerne le transport en commun, la question de la structure du réseau est également déficiente, ce qui a pour effet de créer davantage d'isolement. En somme, nous pouvons dire qu'en ce qui a trait à l'augmentation des prix des biens et services de base que sont le loyer, l'alimentation et le transport, les propos des usagers et des intervenants viennent corroborer les éléments soulevés en première analyse. On assiste effectivement à des hausses qui contribuent à appauvrir et à isoler les personnes en situation de précarité et pauvreté.

En ce qui a trait à l'augmentation des tarifs, les personnes rencontrées, usagers ou intervenants, n'ont pas identifié cet élément aussi prépondérant dans la réalité de la pauvreté que peut l'être le coût des biens et services. Néanmoins, les témoignages recueillis nous semblent unanimes pour soutenir l'idée que la tarification reste un poids qui alourdit un fardeau déjà bien lourd. Ainsi, ce n'est pas le premier obstacle budgétaire identifié, mais il fait partie d'une dynamique d'appauvrissement plus large. Certains éléments ont retenu l'attention plus que d'autres.

Les intervenants ont, pour la plupart, identifié l'augmentation des frais liés à la santé ainsi que les frais liés à l'éducation et à la garde des enfants comme autant de menaces à la répartition de la richesse à court et à long terme. Deux intervenantes communautaires ont aussi ajouté que, pour les jeunes décrocheurs, les frais scolaires peuvent être un facteur de découragement important lors d'un retour aux études. Selon ces intervenants, il est difficile d'avoir une deuxième chance quand un jeune adulte n'est pas soutenu financièrement par la famille.

Du côté des usagers, quatre secteurs prioritaires ont été identifiés; les tarifs d'électricité, les frais liés à la santé et à l'éducation ainsi que les frais liés à l'obtention d'un permis de conduire et aux taxes municipales et scolaires. Cependant, ces tarifs ne concernent pas tous les individus, ce qui rend l'analyse plus complexe. Ils touchent des groupes en particulier en fonction de leur situation respective. Les jeunes mères ont été unanimes à souligner la question des hausses des prix de l'hydroélectricité en amalgame avec la hausse des loyers. Les personnes âgées, toutes deux aux prises avec des problèmes de santé, ont souligné le prix important des médicaments et des traitements médicaux. L'une d'elles devait payer plus de 800 \$ par mois afin d'obtenir les médicaments nécessaires pour contrôler sa maladie. Ainsi, même si elle jouit de revenus suffisants et d'une maison qu'elle a terminée de payer, elle doit faire d'importants sacrifices pour pouvoir avoir accès à ces traitements. Un intervenant partageait à cet effet le cas de nombreuses personnes âgées qui, découragées des délais d'attente dans le secteur public,

devaient déboursier des sommes importantes dans le secteur privé pour arriver à avoir accès aux soins nécessaires. Qui plus est, les frais d'hébergement dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ont été identifiés par ces usagères comme des contraintes importantes lorsque l'un des conjoints est malade. Elles expliquaient que le fait d'obtenir un diagnostic de maladie chronique, pour soi-même ou pour un conjoint, ainsi que la nécessité d'avoir accès à un hébergement de longue durée en centre hospitalier pouvaient être le point de départ vers un parcours de pauvreté, puisque les frais qui y sont liés sont très importants.

En ce qui a trait à l'éducation, les parents ont souligné que les frais liés à la scolarisation de leurs enfants pesaient lourd sur leur budget. Un père monoparental dont la fille souffre d'importants troubles du comportement affirmait ceci : « Dans mon cas, les frais en ressources spécialisées pour ma fille, c'est un réel fardeau. Ça et les frais scolaires cachés ; le transport, les frais pour manger à l'école, le matériel scolaire, etc. ». Les autres personnes rencontrées n'avaient pas d'enfants d'âge scolaire et ne pouvaient donc pas se positionner sur ce type de frais. Aucun des usagés rencontrés n'a pu témoigner de l'effet des tarifs de garde sur sa situation économique, puisqu'aucun n'avait inscrit ses enfants aux services de garde ou dans les garderies.

Les personnes âgées ont affirmé être plus durement touchées par la hausse des taxes municipales et scolaires. Elles affirment que celles-ci ont une influence décisive sur leur budget. Finalement, une usagère nous a dit avoir souhaité obtenir son permis de conduire en vue du moment où elle amorcera son retour aux études. Elle affirme que l'utilisation de la voiture lui permettrait de sauver beaucoup de temps entre le transport de ses filles à l'école et le cégep égap. Par contre, les tarifs imposés par le gouvernement sont maintenant tellement élevés qu'elle a dû renoncer au projet. Elle explique : « quand est-ce que je vais pouvoir me payer un char, un permis, payer les plaques, payer l'essence? C'est tellement cher! Pis en plus maintenant c'est quasiment 1000 \$ pour le permis, c'est inconcevable, je ne peux pas me permettre ça! »¹⁶²

¹⁶² La personne interviewée fait ici référence aux cours de conduite obligatoire dont le prix a magistralement augmenté dans les dernières années.

En somme, la hausse des tarifs a une influence sur la précarité des personnes rencontrées. Cependant, cet effet est moins important que celui des augmentations observées sur les plans du logement, de l'alimentation ou du transport. De plus, il n'est pas uniforme, il est défini par la condition de santé ou la situation familiale des usagers. On remarque cependant que les femmes



En somme, la hausse des tarifs a une influence sur la précarité des personnes rencontrées.



et les aînées ont été plus nombreuses à soulever les enjeux liés à la tarification des services publics, les hommes avaient plus tendance à souligner la hausse des loyers et du transport. Il faut savoir que parmi les mères rencontrées plusieurs avaient la charge financière complète ou presque complète de leurs enfants et devaient donc assumer seules les frais médicaux ou scolaires. Prenons l'exemple d'une jeune femme immigrante, mère d'une fillette de 16 mois qui ne recevait que de façon aléatoire des contributions de la part du père. Celle-ci a dû payer seule les frais liés aux médicaments de son enfant hospitalisé régulièrement pendant sa première année de vie. Elle a été en mesure de couvrir les frais grâce à la contribution de ses propres parents. Les femmes âgées étaient veuves, elles étaient donc elles aussi seules à couvrir les dépenses énoncées. Nous comprenons donc que, la hausse des tarifs n'est pas un élément primordial en ce qui concerne l'augmentation du coût de la vie, mais qu'il s'agit d'une contrainte financière supplémentaire qui pèse sur les préoccupations budgétaires des personnes usagères rencontrées. Aussi, un effet plus important est observé chez les personnes seules, souvent des dames âgées ou des mères monoparentales (et un père monoparental). Il reste au final que c'est le coût des biens et services de base qui préoccupe en premier lieu les personnes usagères. C'est le cas en raison du poids de ces dépenses, mais aussi de l'aspect vital que représente l'accès à un logement décent, une alimentation variée ainsi qu'à un transport approprié.

5.3. Intervention, participation et mobilisation

Les transformations présentées dans cette étude impliquent l'arrivée de nouveaux usagers au sein des organismes communautaires et des services de santé. Ces derniers ne correspondent pas toujours aux profils traditionnels des personnes en situation de pauvreté. L'arrivée des travailleurs précaires et des immigrants en plus grand nombre représente aux yeux de presque tous les intervenants une nouveauté que tous n'ont pas encore intégrée dans leurs schémas d'intervention. Certains ont adapté leurs pratiques et d'autres n'en ont pas encore senti le besoin. Il faut savoir que, parmi les usagers rencontrés, les profils sont très diversifiés et leur rapport à l'intervention l'est tout autant. Nous avons été en mesure d'identifier les constats principaux liés aux besoins des personnes rencontrées et aux transformations en cours qui touchent les pratiques d'intervention communautaire, la participation à la prise de décision des organismes ainsi que les perspectives de mobilisation sociale.

Dans un premier temps, il appert que l'accompagnement au moyen des diverses ressources disponibles est grandement apprécié par les usagers, puisqu'il crée un fort sentiment de confiance et permet progressivement une autonomisation supérieure. L'accompagnement, tel que compris dans cette étude, correspond à la démarche de suivi serré faite par un intervenant. Celle-ci commence par l'intégration d'un usager à un service

[...] l'accompagnement au moyen des diverses ressources disponibles est grandement apprécié par les usagers [...].

pour se tourner ensuite vers diverses ressources adaptées à ses problèmes. Cette approche est appliquée de façon inégale au sein des différents organismes du territoire. Ce sont surtout les immigrantes qui ont témoigné d'une telle prise en charge. L'une d'elles expliquait dans son entrevue que lors de son arrivée au Québec, une intervenante « l'a aidée dans l'ensemble de son intégration au Québec. De A à Z ». En effet, elle fut accompagnée pour le logement, les protections sociales (assurance maladie, assurance sociale), l'école pour les enfants, la francisation, les formations, etc. Cette femme fait référence à cette approche comme à un facteur majeur de réussite dans son processus d'intégration qui fut somme toute difficile. Ceux qui fréquentent des organismes qui gèrent le lien avec les autres services par « bottin », c'est-à-dire en fournissant simplement une liste d'organismes sans accompagner l'individu, semblaient plus insécures par rapport à leur parcours de sortie de la pauvreté et semblaient moins connaître l'étendue des ressources d'intervention. Certains critiquaient cette pratique : « Ils nous donnent une liste des ressources, si tu as besoin de banques alimentaires ou si tu as besoin de telle ou telle ressource, tu peux la consulter, mais reste que tu te débrouilles avec tes problèmes! ». Dans tous les cas, il semble que plus les personnes usagères sont dans le réseau communautaire depuis longtemps, plus elles se l'approprient et y sont autonomes. En ce sens, une démarche d'accompagnement semble être adaptée à ceux qui n'avaient jamais fait appel au milieu des services sociaux et de santé auparavant.

En ce qui a trait à l'adaptation des ressources aux nouvelles populations, certains organismes ont intégré de nouvelles pratiques. Par exemple, une intervenante déclare :

On a changé notre milieu de vie pour le rendre plus inclusif, on a des cadres au mur avec des femmes de couleur, des gens différents, pas toujours des gens de race blanche. On a ajouté différentes formes de nourriture, on s'assure d'avoir des éléments pour accueillir des femmes musulmanes. On est obligé de s'adapter, on a des services en quatre langues, des dépliants en cinq langues.

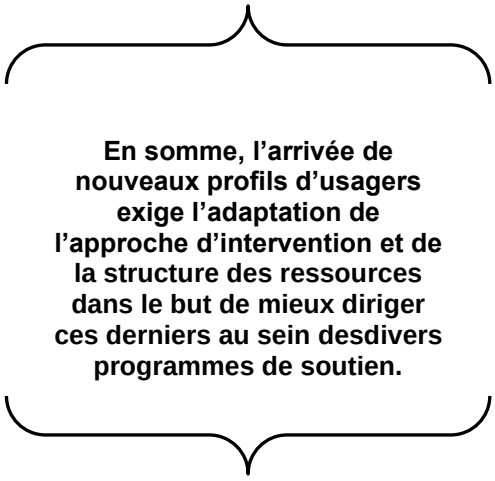
D'autres fournissent des formations pour permettre à leurs employés de mieux intervenir dans un contexte multiculturel ou avec des personnes immigrantes. Selon les intervenants concernés, les retombées sont très positives. La modification de l'environnement peut permettre aux nouveaux arrivants de se sentir moins étrangers dans leur nouveau milieu et les formations peuvent permettre de briser les préjugés raciaux chez les employés.

Beaucoup de personnes usagères, surtout pour celles qui ont un emploi, les heures de fonctionnement ne semblent pas toujours adaptées. Par exemple, plusieurs intervenants et usagers nous ont dit avoir des problèmes avec le moment où sont distribués les paniers d'aide alimentaire. Une intervenante qui travaille avec des personnes immigrantes en insertion en emploi exposait cette situation. Selon elle : « (Chez) nous les immigrants utilisent énormément les banques alimentaires. Malheureusement, ça manque un peu à Brossard. Les gens doivent y aller pendant leur heure de dîner. ». Une usagère qui participe elle aussi à un programme de réinsertion en emploi vit le même problème. Elle trouve parfois difficile que les heures d'ouverture des banques alimentaires entrent en conflit avec les moments où elle doit être à l'organisme pour faire ses tâches. Toutes les distributions se font de jour. Elle doit donc choisir entre les activités de son programme et l'accès à de la nourriture à très bas prix.

En ce qui concerne la participation à la prise de décision des organismes rencontrés, une large part des usagers était enthousiaste à cette idée. Cet espace démocratique n'est pas accessible dans tous les milieux et semble même être limité dans certains établissements. Deux usagers ont dénoncé cette situation et l'un d'eux a dit avoir demandé s'il était possible de mettre sur pied un comité des usagers. L'accueil de cette proposition lui a semblé plutôt froid. Ces usagers avaient le sentiment de ne pas être écoutés et de ne pas avoir d'emprise sur les conditions de leur démarche. Pourtant, au regard des entrevues faites avec des usagers qui s'impliquaient dans leurs organismes ou qui avaient déjà fait du bénévolat, tous se disaient valorisés et plus compétents grâce à cette expérience. Les usagers qui avaient vécu cette expérience disaient se sentir utiles et acquérir des compétences qu'ils ne détenaient pas auparavant. Ces derniers affirmaient aussi avoir développé leur vie sociale et avoir rompu l'isolement grâce à l'engagement. On comprend donc que cet engagement devient une partie du processus de sortie de la pauvreté et peut avoir dans certains cas un effet structurant. Évidemment, toutes les personnes usagères n'étaient pas intéressées à s'impliquer dans la vie démocratique de leur organisation, mais la majorité était ouverte à cette idée. Cet espace démocratique des organismes peut aussi être une façon d'adapter plus efficacement les structures aux transformations de la fréquentation.

Finalement, les grilles d'entrevues présentaient une section portant sur les mobilisations sociopolitiques qui représentent une part des activités dans certains groupes communautaires, mais qui sont totalement absentes de l'agenda d'autres groupes et services. Par mobilisations, nous faisons référence à toutes les actions politiques orientées vers un changement dans les politiques publiques ou dans les enjeux sociaux. Malgré le scepticisme de quelques intervenants, nous avons observé que les usagers étaient intéressés à s'engager dans des causes qui les touchent, ainsi qu'à venir en aide à des gens qui vivent ce qu'ils ont vécu. À la question : À quelle cause seriez-vous prêts à participer ou dans quoi aimeriez-vous vous impliquer, les usagers ont eu des idées qui variaient en fonction de leur vécu. Les hommes étaient plus portés à vouloir s'engager en faveur du logement social ainsi que contre les réformes de l'assurance emploi et de la sécurité du revenu. Quant à elles, les immigrantes rencontrées voulaient aider des nouveaux arrivants. Une personne âgée affirmait avoir été très interpellée par une conférence sur les droits des aînés et une des usagères proposait même de faire une révolution. Tous ne souhaitent pas s'impliquer, mais la majorité avait une analyse politique de leur situation et était encline à essayer de participer à des mobilisations. Les participants percevaient les éléments hors de leur contrôle qui avaient une incidence sur leur condition et souhaitent intervenir pour transformer la situation.

En somme, l'arrivée de nouveaux profils d'usagers exige l'adaptation de l'approche d'intervention et de la structure des ressources dans le but de mieux diriger ces derniers au sein des divers programmes de soutien. La création ou l'augmentation des espaces dédiés à la participation aux processus démocratiques des organismes et aux mobilisations sociopolitiques semblent en intéresser plusieurs. Cette ouverture des milieux d'intervention aux énergies et aux idées des usagers peut aussi constituer une méthode efficace pour adapter les pratiques à leurs besoins en plus de favoriser leur reprise de pouvoir sur leur environnement.



En somme, l'arrivée de nouveaux profils d'usagers exige l'adaptation de l'approche d'intervention et de la structure des ressources dans le but de mieux diriger ces derniers au sein des divers programmes de soutien.

6. Conclusion

Dans la présente étude, nous avons tenté de démontrer que les transformations fondamentales qui sont en cours dans le monde du travail touchent considérablement l'intervention sociale et communautaire. En même temps, il nous a été donné de constater que l'affaiblissement des politiques sociales et de la fonction redistributive de l'État, juxtaposé à l'augmentation des coûts de la vie, entraînent des conséquences importantes sur les ménages à faible revenu et les personnes en situation de pauvreté. L'ensemble de ces éléments a été examiné au moyen d'une approche inspirée de l'intersectionnalité, qui avait pour objectif de relever les problèmes spécifiques qui se posent aux individus en fonction de leur appartenance à un groupe social donné. Dans cette perspective, nous avons décelé une multitude de situations concrètes et de grandes tendances qui viennent corroborer notre hypothèse de départ. En effet, il appert que certains groupes sociaux sont davantage marginalisés que d'autres et méritent une attention particulière. Par exemple, les personnes issues de l'immigration, surtout celles de sexe féminin, sont particulièrement vulnérables et précaires.

La question du nouveau visage de la pauvreté et de la précarité en emploi sur le territoire du CSSSCCLM est préoccupante puisqu'elle oblige les organismes communautaires et les intervenants à composer avec une nouvelle réalité. D'un côté, les travailleurs pauvres viennent gonfler les rangs des personnes qui nécessitent un accès aux ressources et aux services. De l'autre, le financement des organismes est mis à mal en raison des mesures d'austérité budgétaire mises en place par les différents gouvernements depuis les vingt dernières années. Ainsi, il y a lieu de s'interroger profondément sur la place qu'accordent les autorités publiques à la consolidation de notre « vivre-ensemble » et d'interpeller les acteurs concernés afin de prévenir l'appauvrissement de la population et l'exclusion sociale.

En même temps, une des difficultés majeures qu'éprouve actuellement le Québec réside dans l'incapacité d'adapter le système de protections sociales à l'ensemble de ces travailleurs pauvres et précaires. Malgré les appels de plusieurs organismes de la société civile qui ont salué la publication du rapport Bernier et approuvé une bonne partie de ses recommandations¹⁶³, aucun virage notable n'a été opéré jusqu'à maintenant. Pourtant, les orientations préconisées dans le rapport Bernier soulèvent des questionnements importants au sujet de certaines améliorations que pourrait envisager le gouvernement du Québec.

¹⁶³ Celles-ci concernent : une plus grande accessibilité aux lois du travail, la suppression des disparités de traitement en fonction du statut d'emploi, la protection sociale des travailleurs autonomes. Voir : Bernier, J., Vallée, G. et Jobin, C., *op cit*, pp. 17-37.

Pour certains observateurs¹⁶⁴, les initiatives de développement social et économique générées par les organismes communautaires et parapublics, connues plus souvent sous l'appellation « d'économie sociale », sont à même de répondre en partie aux effets de la mondialisation des marchés, de la flexibilisation et de la précarité en emploi. En effet, dans la perspective des auteurs, « les entreprises collectives ont, au moyen du réseautage, acquis une grande capacité de négociation, de représentation et d'action sur le réel socioéconomique (Lévesque et Mendell, 1999; Mendell, 2009), qui constitue en soi une importante contestation de la voie unique dans laquelle engage le néolibéralisme actuel¹⁶⁵. » D'un point de vue général, cette démarche de développement social, économique et communautaire demeure une de celles sur laquelle plusieurs acteurs semblent s'appuyer lorsqu'il s'agit de soulever des pistes de solutions alternatives.

L'ensemble de ces éléments combinés nous donne un aperçu assez vaste de la nouvelle réalité du monde du travail au Québec ainsi que sur le territoire du CSSSCCLM. Du même coup, cela nous conduit à mettre l'accent sur la question de l'accès à un revenu décent comme outil de lutte contre la pauvreté, tout en présentant différentes possibilités qui s'offrent aux acteurs du milieu afin de réfléchir aux situations problématiques soulevées.

Enfin, à l'instar du Comité de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, nous croyons qu'il faut être attentif à l'idée que « les entreprises transfèrent ainsi les conséquences de leurs choix de gestion vers les programmes sociaux assumés par la collectivité¹⁶⁶ ». En somme, la question de la pauvreté ne peut se poser sans une analyse du monde de l'emploi et des relations de travail au Québec, à laquelle il est important d'intégrer les déterminants socioéconomiques et politiques qui régissent en bonne partie la dynamique actuelle.

¹⁶⁴ Ulysse, P.J, Lesemann, F., Crespo, S., Fontan, J-M., Mendell, M. et Belleau, H., « Les "travailleurs pauvres", témoins et acteurs des mutations sociétales en cours », Lien social et Politiques, n° 61, 2009, p. 123-136. [sur Internet] <http://id.erudit.org/iderudit/038478ar>, p. 131.

¹⁶⁵ *Idem.*

¹⁶⁶ Gravel, R, Aubin, J-F, Cowell-Poitras, J, Daigneault, D, Toutant, M, *op.cit.*, p. 7.

7. Recommandations

En lien avec chacun des thèmes élaborés dans cette étude, nous avons développé des recommandations principalement inspirées des besoins et des idées soulevés par les personnes intervenantes et usagères lors des entrevues. Ces recommandations ont pour objectif d'offrir des outils et de susciter une réflexion de fond sur les pistes à emprunter en vue d'adapter l'intervention du CSSSCCLM et du Réseau local Champlain aux nouveaux visages de la pauvreté.

Monde du travail

- Mettre sur pied un **atelier sur la question de la précarité en emploi**, destiné aux intervenants, aux organisateurs communautaires et à la population.
- **Adapter l'horaire des services** aux personnes en emploi. (exemple : diversifier les heures de distribution des paniers alimentaires) Évaluer la possibilité, avec les groupes actifs sur le territoire, de faire de la **sensibilisation auprès des employeurs** quant aux exigences liées à l'emploi.
- Documenter et effectuer un suivi de la situation de **l'emploi et du logement chez les personnes immigrantes ou racisées** sur le territoire en tenant compte de l'origine ethnoculturelle des communautés. Ces portraits doivent comprendre des données générales. Certaines données existent (voir l'excellent projet Habitat, maisne présentent pas de données globales ou spécifiques à certaines populations.
- Porter une attention particulière aux **agences de placement** qui, dans le contexte actuel, participent à la flexibilisation de l'emploi.

Augmentation des coûts de la vie

- Opérer un **suiti des coûts de l'alimentation, du logement et des transports** en vue d'avoir la documentation nécessaire pour sensibiliser les autorités et les intervenants concernés ainsi que la population du territoire.
- Mettre en place, dans la mesure du possible, des initiatives qui permettent de pallier le **problème du transport en commun** (transport collectif des personnes usagères).
- Mettre de l'avant la **situation des travailleurs précaires et des personnes à faible revenu** quant aux **tarifs du transport**.
- Encourager la **réintroduction des correspondances** et une **planification décentralisée géographiquement** du réseau de transport en commun.

Intervention, participation et mobilisation

- Élargir l'**espace démocratique réservé aux usagers** au sein des instances pour favoriser leur participation **à la prise de décision**.
- Favoriser l'**accessibilité des données précises, à l'échelle du territoire CSSSCCLM**, portant sur les conditions de vie et les obstacles vécus par la population, toujours en tenant compte du **genre, du statut d'immigration et de l'origine ethnoculturelle**. De plus, dans le cadre des prochaines études commandées par le CSSSCCLM, privilégier une approche qui intègre cette lunette qui brise l'invisibilité pour ces populations marginalisées.
- Encourager l'adaptation de l'intervention en vue de répondre à l'augmentation de la fréquentation par les personnes immigrantes dans les sites d'intervention :
 - prévoir des services d'**interprètes**;
 - favoriser l'**embauche de personnes issues de l'immigration** étant multilingues et sensibles aux contraintes des nouveaux arrivants. Ces individus peuvent contribuer à créer une plus grande diversité dans le lieu d'intervention, ce qui peut le rendre plus accueillant pour les personnes immigrantes.
 - créer un **environnement physique** inclusif et diversifié. Ici, nous faisons référence à l'organisation de lieux où les personnes usagères seront capables d'observer une diversité dans les images affichées, les langues utilisées et les personnes employées.
- Considérer l'influence des rapports de domination entre hommes et femmes et l'incidence du racisme ou de la xénophobie dans l'accès à l'emploi et au logement ainsi que la superposition de ces deux phénomènes.
- Intégrer des activités **d'intervention inspirées de l'approche féministe et antiraciste** basées sur la notion de privilèges et de relations de pouvoir liée au genre ou à l'origine ethnoculturelle. Ces axes peuvent être intégrés, par exemple, par le biais des formations fournies aux personnes intervenantes, par des ateliers de sensibilisation pour les personnes usagères ou par de la documentation accessible dans les différents sites d'intervention.
- Revaloriser l'**intervention sociopolitique** pour favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité qui permet d'agir sur l'isolement social et les causes de la pauvreté. Par intervention sociopolitique, nous faisons référence à une approche de la pauvreté et de la précarité qui tient compte des causes politiques et structurelles de la situation et qui, conséquemment, œuvre sur celles-ci. Il est donc question de participer **aux activités de mobilisation et de maillage sur les plans local et national**, de **prendre position** quant aux décisions des gouvernements locaux, provincial et fédéral. En somme, il est recommandé **d'encourager une prise**

de conscience politique et une mise en action tant chez les intervenants que chez les personnes en situation de pauvreté et de précarité. Finalement, il nous semble opportun de réfléchir aux pistes de solutions pour **préserver l'autonomie du secteur communautaire** par rapport à l'État qui est à plusieurs égards compromise par la transformation des modes de financement.

8. Bibliographie

ACCÉSSS, *La réalité des aînés des communautés ethnoculturelles et les services de santé et sociaux à Longueuil*, Longueuil, 2011, 44 pages.

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, *Survol thématique Aînés de la Montérégie*, [En ligne], <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/portrait-type-territorial.fr.html>, (Page consultée le 3 octobre 2013).

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, *Population : Portrait à l'échelle du CSSS, Projet Habitat*, [En ligne], <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/sante-environnementale/amenagement-territoire-cadre-bati/projet-habitat.fr.html>, (Page consultée le 1^{er} septembre 2013).

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Recensement 2006 : Immigrants, [En ligne], <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/fiches-indicateur.fr.html#Recensement>, (Page consultée le 3 octobre 2013).

Auclair, D, Gélinas, M, P, Legros, *Cadre de pratiques en organisation communautaire*, Centre de santé et de services sociaux Champlain–Charles-Le Moyne, 2012, 31 pages.

Association québécoise des CPE, *Les CPE : Une politique sociale et économique qui contribue à la prospérité de la société québécoise*, [sur Internet], <http://www.aqcpe.com/quoi-de-neuf/les-cpe-une-politique-sociale-economique-168.html>, (Page consultée le 28 août 2013).

Banques alimentaires Québec, *Bilan-Faim 2012*, [Sur Internet], www.banquesalimentaires.org/221-bilan_faim, (Page consultée le 2 mars 2013).

Beaudry-Godin, M, *Profil sociodémographique des aînés issus de l'immigration de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil*, Surveillance de l'état de santé de la population, Présentation faite pour le compte de l'Agence de la santé et des services sociaux, 14 avril 2011, 19 pages.

Bellemare, M., Kulczyk, T., Toutant, M., *Les répercussions des hausses tarifaires sur les conditions de vie des personnes à faible revenu, Des tarifs qui excluent... Des solutions qui rassemblent*, Avis du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, [sur Internet] http://www.cclp.gouv.qc.ca/publications/pdf/avis_hausses_tarifaires.pdf, 2008. (Page consultée le 13 février 2013).

Bernier, Jean, *Intervention lors de la journée de réflexion organisée par le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale le 7 février 2012*.

Bernier, J., Vallée, G. et Jobin, C., *Synthèse du rapport final. Les besoins de protections sociales des personnes en situation de travail non traditionnelle*, Ministère du travail, [sur Internet] <http://www.juristravail.uqam.ca/juristravail/berniersynthese.pdf>, 2003, 42 pages.

Berselli, J., *Bulletin statistique régional, édition 2010, Montérégie*, Institut de la statistique du Québec, 2010, 36 pages.

Bouchard, G, C, Taylor, *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*, Rapport de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, [Sur Internet], <http://fr.scribd.com/doc/3053017/rapport-de-la-commission-BouchardTaylor-version-integrale>, Montréal, 2008, 310 pages.

Castonguay, Claude, *Le point sur les pensions*, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, [Sur Internet], www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2011RP-01.pdf, Janvier 2011, 39 pages.

Castonguay, C, *Rapport Castonguay sur le financement des soins de santé*, [En ligne], http://www.anq.qc.ca/Documents/RapportFR_FinancementSante.pdf, Février 2008, 338 pages.

Centraide, *Portrait de territoire, l'agglomération de Longueuil*, [sur Internet] http://www.centraide-mtl.org/fr/documents/4478/upload/documents/Agglomeration_de_Longueuil_2010-2011_FR.pdf, octobre 2010, 2 pages.

Centre de santé et de services sociaux, *Profil de la population*, [En ligne], <http://www.santemonteregie.qc.ca/champlaincharleslemoyne/a-propos-csss/profil-population.fr.html>, (Page consultée le 8 avril 2013).

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, *Prendre la mesure de la pauvreté : Proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec*, Avis au ministre, [Sur Internet], www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/Avis_CEPE.pdf, 71 pages.

Commission populaire itinérante, *Accueil*, [En ligne], <http://commissionpopulairefrapru.org/>, (Page consultée le 28 mars 2013).

Commission populaire itinérante, *Un HLM, ça change pas une vie, ça aide à mieux vivre*, [En ligne], <http://commissionpopulairefrapru.org/?p=974>, (Page consultée le 13 avril 2013).

Comité de soutien aux Parents étudiants, Documents, [En ligne], <http://cspeuqam.wordpress.com/>, (Page consultée le 5 avril 2013).

Communauté métropolitaine de Montréal, *Perspective Grand Montréal ; logement*, Juin 2012, [Sur Internet], <http://cmm.qc.ca/documentation/periodiques/perspective-grand-montreal/>, 8 pages.

Conférence régionale des élus de Longueuil, *Portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale de l'agglomération de Longueuil : une analyse différenciée selon les sexes*, 2012, 44 pages.

Conseil de femmes, égalité et mouvement, *La situation des femmes dans l'agglomération de Longueuil*, Colloque du 12 mars 2009, 76 pages.

Cool, J, *L'écart salarial entre les femmes et les hommes*, [En ligne], <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2010-30-f.htm>, (Page consultée le 26 juillet 2012).

Crenshaw, Kimberle, *Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color*, Stanford Law Review, vol 43, no 6, 1991, pp. 1241-1299.

Dagenais, R, *Évaluation et atténuation des répercussions des hausses des tarifs d'électricité et de transport en commun sur les ménages à faible revenu : réflexions et propositions de la Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)*, [sur Internet], www.cclp.gouv.qc.ca/.../evaluation_hausses_tarifaires.pdf, 18 pages.

David-Bellemare, E. Entrevue avec l'usagère B des Loisirs thérapeutiques, Saint-Hubert, 21 janvier 2013.

David-Bellemare, E. *Entrevue avec une usagère de la Maison Internationale de la Rive Sud*, Greenfield Park, 28 mars 2013.

David-Bellemare, E. *Entrevue avec un usager de la Bouffe du Carrefour Saint-Hubert*, Saint-Hubert, 9 mars 2013.

David-Bellemare, E, Williams, N. *Entrevue avec Patrick Ney*, Saint-Hubert, 29 novembre 2013.

David-Bellemare, E, Williams, N. *Groupe de discussion avec les intervenants du territoire du CSSSCCLM*, 26 novembre 2012.

David-Bellemare, E, Williams, N. *Groupe de discussion avec les intervenants du territoire du CSSSCCLM*, 29 novembre 2012.

Dispensaire diététique de Montréal, *Coût du panier à provisions nutritif*, janvier 2013, 2 pages.

Dubreuil, A, *Analyse de la consommation d'électricité de la clientèle résidentielle du Québec*, Rapport de recherche, Université de Montréal, 2005, 48 pages.

Emploi-Québec, *Le marché du travail sur le territoire de la CRE de Longueuil*, [sur Internet] http://emploi.quebec.net/publications/pdf/16_admin_par20102011_CRE_Longueuil.pdf, 2011, 2 pages.

Fortin, P, Godbout, L, St-Cerny, S, *L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, février 2012, 34 pages.

Front d'action populaire en réaménagement urbain, *Mythes et Réalités ; Immigration et logement au Québec*, Hiver 2012, [Sur Internet], http://www.frapru.qc.ca/IMG/pdf/Document_Immigration_et_logement.pdf, 16 pages.

Gagné, R., Godbout, L., Fortin, P., Montmarquette C., *Fascicule 1, Le Québec face à ses défis : Des services publics étendus, une marge de manœuvre étroite et de nouveaux défis à relever*, Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, Gouvernement du Québec, [sur Internet] <http://consultations.finances.gouv.qc.ca/media/pdf/le-quebec-face-a-ses-defis-fascicule-1.pdf>, 2009, 74 pages.

Gagné, R., Godbout, L., Fortin, P., Montmarquette C, *Fascicule 2, Le Québec face à ses défis : Des pistes de solutions, mieux dépenser et mieux financer nos services publics*, Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, Gouvernement du Québec, [sur Internet] <http://consultations.finances.gouv.qc.ca/media/pdf/le-quebec-face-a-ses-defis-fascicule-2.pdf>, 2010, 98 pages.

Gagné, R., Godbout, L., Fortin, P., Montmarquette C, *Fascicule 3, Le Québec face à ses défis : Une voie durable pour rester maîtres de nos choix*, Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, Gouvernement du Québec, [sur Internet] <http://consultations.finances.gouv.qc.ca/media/pdf/le-quebec-face-a-ses-defis-fascicule-3.pdf>, 2010, 102 pages.

Gariépy, G. G, Guernier, *Connaître les parents-étudiants de l'UQAM : Réalités, besoins, ressources*, Groupe de travail sur la conciliation études/familles, Institut de recherche et d'études féministes, [sur Internet] http://www.iref.uqam.ca/upload/files/publications/textes_en_ligne/Rapport_Parents_Etudiants_Janvier_2011.pdf, 95 pages.

Girard, G, *Trop de Condominiums, plus assez de logements locatifs*, [En ligne], <http://www.rivesudexpress.ca/Actualites/Nouvelles/2012-11-26/article-3128087/Longueuil%3A-trop-de-condominiums,-plus-assez-de-logements-locatifs/1>, (Page consultée le 13 avril 2013).

Gouvernement du Québec, *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, L.R.Q., chapitre L-7. [En ligne] http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/L_7/L7.html, (Page consultée le 4 septembre 2013).

Gravel, R, Aubin, J-F, Cowell-Poitrass, J, Daigneault, D, Toutant, M, *Avis, l'emploi pour lutter contre la pauvreté : les défis à relever*, Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, [sur Internet] http://www.cclp.gouv.qc.ca/publications/pdf/cclp_avis_emploi_pour_lutter.pdf 2013, 55 pages.

Harper, E, *Regards sur l'intersectionnalité*, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, Collection Études et analyses, no 44, mai 2012, 26 pages.

Hébert, G, L'endettement des ménages québécois, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, [En ligne], <http://www.iris-recherche.qc.ca/blogue/lendettement-des-menages-quebecois>, (Page consultée le 12 avril 2013).

Heisz, A, G, Schellenberg, *Utilisation du transport en commun chez les immigrants*, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, mai 2004, 25 pages.

Hooks, Bell. *Ain't I a woman : Black women and feminism*. Boston, MA: South End Press, 1981.

Huot, C., et Plante, J-P, *Profil socioéconomique de l'agglomération de Longueuil*, Conférence régionale des élus, 2007, 62 pages.

Hurteau, P, *Mondialisation et délocalisations d'emplois*, Institut de Recherche et d'informations socioéconomiques, 2009, 44 pages.

Hurteau P., Hébert, G., Fortier, *La révolution tarifaire au Québec*, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, [sur Internet] http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/la_revolution_tarifaire_au_quebec.pdf, 2010, 44 pages.

Institut de la statistique du Québec, Bulletin statistique régional CRÉ-Longueuil, ISQ, 2012, 30 pages.

Institut de la statistique du Québec, *Indice des prix à la consommation*, [En ligne], http://www.stat.gouv.qc.ca/princ_indic/ipcgouva.htm, (Page consultée le 12 avril 2013).

Institut de la Statistique du Québec, *Réalité des jeunes sur le marché du travail en 2005*, Québec, 154 pages.

Institut de la statistique du Québec, *Revenu d'emploi médian des travailleurs¹ de 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC et territoire équivalent² de la Montérégie*, 2007-2011, [En ligne], http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil16/societe/marche_trav/indicat/rev_trav_age_mrc16.htm, (Page consultée le 11 avril 2012).

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, *La situation financière des aînés* octobre 2011, Montréal, 8 pages.

Institut Simone de Beauvoir, *Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes*, [En ligne], wsdb.concordia.ca/about-us/.../2012SdBITuitionFees.pdf, (Page consultée le 12 août 2012).

Leloup, X, V, Ferreira, Conditions de logement des ménages immigrants au Québec ; une réalité contrastée, Mars 2005, [Sur Internet], www.habitation.gouv.qc.ca/publications/0000021145.pdf, 192 pages.

Martin, P. et Trudeau, C., *L'impact des délocalisations sur l'emploi dans les services : estimations préliminaires pour le Québec, le Canada et les États-Unis*, Chaire d'études politiques et économiques américaines, Notes et analyses sur les États-Unis, no.11, mars 2006, 14 pages.

Ministère des finances, *Vers un système de santé plus performant et mieux financé*, Budget 2010-2011, Gouvernement du Québec, 2010, 68 pages.

Noiseux, Y, « Travail atypique au Québec : les femmes au cœur de la dynamique de centrifugation de l'emploi, 1976-2007 », *Labour/Le Travail*, 67 (Printemps 2011), p. 95-120.

Noiseux, Y., « Le travail atypique au Québec, les jeunes au cœur de la dynamique de précarisation par la centrifugation de l'emploi », *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail (REMEST)*, 2012, vol 7, no 1, p. 28-54.

Pierre, M, *Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec : un état des lieux*, Nouvelles pratiques sociales, vol 17, no 2, 2005, p. 75-94.

Rapport Montmarquette, *Mieux tarifier pour mieux vivre ensemble*, rapport de travail sur la tarification des services publics , http://www.groupe.finances.gouv.qc.ca/GTTSP/RapportFR_GTTSP.pdf, 2008, 314 pages.

Régie de l'Énergie du Québec, *Bulletin d'information sur les prix des produits pétroliers au Québec, Essence ordinaire – Revue annuelle 2012 – Région de Montréal*, [Sur Internet], http://www.regie-energie.qc.ca/energie/petrole_tarifs.php, (Page consultée le 11 avril 2013).

Réseau de transport de Longueuil, *Le RTL lance le titre accès 65 hors pointe*, [En ligne] <http://www.rtl-longueuil.qc.ca/fr-CA/actualites/communiques/2013/le-titre-acces-65-hors-pointe/>, (Page consultée le 12 octobre 2013).

Réseau de transport de Longueuil, *Rapport Annuel 2007*, Longueuil, 2008, 41 pages.

Réseau de transport de Longueuil, *Tarifs*, [En ligne], <http://www.rtl-longueuil.qc.ca/fr-CA/tarifs/>, (Page consultée le 11 avril 2013).

Santé Montérégie, Les CSSS de la Montérégie, [En ligne], http://www.santemonteregie.qc.ca/agence/apropos/csss.fr.html#.UWS_WRnET0g, (Page consultée le 2 avril 2013).

Secrétariat à la condition féminine, *Tâches familiales et rôles parentaux*, [sur Internet] <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=107#c69>, 2013.

Secrétariat de la Jeunesse, Données générales sur la jeunesse, [En ligne], <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/documentation/donnees-jeunesse.asp>, (Page consultée le 4 avril 2013).

Statistique Canada, *Indice des prix à la consommation*, [En ligne]
<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/120323/dq120323a-fra.htm>, (Page consultée le 2 septembre 2012).

Statistique Canada, *Recensement de 2006 : Immigration Territoire CSSSCCLM*, Équipe Surveillance de l'état de santé de la population, Direction de la Santé Publique, Montréal 2011, 15 tableaux.

Statistique Canada, *L'utilisation des transports par les personnes âgées au Canada*, [En ligne], <http://www.statcan.gc.ca/pub/16-002-x/2010004/part-partie3-fra.htm>(Page consultée le 11 avril 2013).

St-Germain, L., *Regards sur les approches de pauvreté et d'intervention (1^{re} partie)*, Revue vie économique, vol. 2, no1, [Sur Internet], http://www.centersa.qc.ca/pdf/RVE_vol2_no1_St-Germain.pdf, 9 pages.

Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie, *Miser sur l'égalité des chances, pour combattre la pauvreté*, Avis sur la pauvreté des femmes du territoire de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, 19 pages.

Ulysse, P.J, « Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi. Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France », *Lien social et politique*, no 61, 2009, p.82-83.

Ulysse, P.J, *Intervention lors de la journée de réflexion organisée par le Comité consultatif le 7 février 2012.*

Ulysse, P.J, Lesemann, F., Crespo, S., Fontan, J-M., Mendell, M. et Belleau, H., « Les "travailleurs pauvres", témoins et acteurs des mutations sociétales en cours », *Lien social et Politiques*, no 61, 2009, p. 123-136. [sur Internet] <http://id.erudit.org/iderudit/038478ar>, p.123-136.

Université de Montréal, Parents Étudiants, [En ligne],
<http://www.etudes.umontreal.ca/services/parent-etudiant.html>,(Page consultée le 5 avril 2013).

Vézina, M., Cloutier, E., Stock, S., Lippel, K., Fortin, É., Delisle et autres, *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail – Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, Québec 2011, 986 pages.

Williams, N, *Entrevue avec les intervenantes du Centre Jeunesse Emploi*, Brossard, 22 janvier 2013.

Williams, N, *Entrevue avec l'usagère A de l'Envol*, Saint-Hubert, 16 janvier 2013.

Williams, N, *Entrevue avec l'usagère B de l'Envol*, Montréal, 18 janvier 2013.

Williams, N, *Entrevue avec l'usagère C de l'Envol*, Saint-Hubert, 18 janvier 2013.

Williams, N, *Entrevue avec l'usager A du Relais*, Saint-Hubert, 9 mars 2013.

Williams, N, *Entrevue avec l'usager B du Relais*, Saint-Hubert, 26 mars 2013.

Williams, N, *Entrevue avec l'usagère A des Loisirs Thérapeutiques*, Saint-Hubert, 21 janvier 2013.

